

# LE JARDIN BOTANIQUE DE MONTRÉAL

NATHALIE CLERK est historienne d'architecture à Parcs Canada. Elle a préparé des rapports sur une variété de sujets (paysages culturels, architecture religieuse et domestique, etc.) pour la Commission des lieux et monuments historiques du Canada et pour le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine.

> NATHALIE CLERK

**E**n décembre 2007, la Commission des lieux et monuments historiques du Canada recommandait que le Jardin botanique de Montréal soit désigné lieu historique national pour les raisons suivantes :

- l'étendue de ses collections et de ses installations, tels ses vingt-deux mille espèces et cultivars de plantes, ses dix grandes serres d'exposition, sa trentaine de jardins thématiques et son vaste arboretum, en fait un des plus importants jardins botaniques au monde;
- dès la fondation du jardin en 1931, le frère Marie-Victorin, qui a été l'âme de cet ambitieux projet, et Henry Teuscher, l'architecte paysagiste qui en a dressé les plans et lui a donné ses grandes orientations, ont voulu en faire un jardin botanique idéal, ce qu'il est demeuré jusqu'à nos jours en raison de ses grandes qualités esthétiques, de sa vocation scientifique et de ses fonctions éducative et sociale;
- la richesse et la diversité de ses collections destinées à la recherche, à la conservation, à la présentation et à l'éducation mettent clairement en évidence la mission qui est particulière aux jardins botaniques.

Le Jardin botanique de Montréal est un lieu d'exception qui se démarque tout particulièrement par son histoire, par les grandes qualités esthétiques de ses jardins ainsi que par la richesse et la diversité de ses collections, dévolues à des fins de recherche, de conservation, de



ILL. 1. LE JARDIN BOTANIQUE DE MONTRÉAL. LES JARDINS D'EXPOSITION CRÉÉS DÈS 1938 SELON UN PLAN DE L'ARCHITECTE PAYSAGISTE HENRY TEUSCHER. ON VOIT ICI LE JARDIN DES PLANTES VIVACES, LA PLUS ANCIENNE SECTION DES JARDINS D'EXPOSITION. | NATHALIE CLERK, PARCS CANADA, 2006.



ILL. 2. L'EMPLACEMENT DU JARDIN BOTANIQUE DE MONTRÉAL. | COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL, MAP ART.



ILL. 3. L'EMPLACEMENT DES PRINCIPAUX JARDINS ET BÂTIMENTS SUR LE SITE DU JARDIN BOTANIQUE DE MONTRÉAL. | TIRÉ DE LA BROCHURE PRODUITE PAR LE JARDIN BOTANIQUE DE MONTRÉAL.

présentation et d'éducation. Il a été désigné lieu d'importance historique nationale en 2008. Le présent article reprend essentiellement le rapport présenté aux membres de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada en vue de l'évaluation du Jardin. On y propose une description du lieu ainsi qu'une analyse de son importance historique et de son intégrité. Le Jardin botanique de Montréal est ensuite comparé à d'autres jardins afin de bien faire ressortir ses caractéristiques spécifiques. Mentionnons que ce rapport a été préparé avant que

les réaménagements menés à l'entrée du Jardin soient terminés.

### DESCRIPTION DU LIEU

Fondé le 9 juin 1931, le Jardin botanique de Montréal est issu de la collaboration entre le frère Marie-Victorin (PHN<sup>1</sup>, 1987), professeur et scientifique de grand renom qui a initié et mené cet ambitieux projet, et Henry Teuscher, horticulteur, botaniste et architecte paysagiste qui en est le concepteur et en a dressé les plans<sup>2</sup>. Ce vaste jardin, situé dans l'est de Montréal

en face du Parc olympique, présente la forme d'un quadrilatère de soixante-quinze hectares (ill. 1 à 4). Avec ses vingt-deux mille espèces et cultivars<sup>3</sup> de plantes, ses dix grandes serres d'exposition, sa trentaine de jardins thématiques (dont la rose-raie, le jardin de Chine, le jardin japonais et le jardin des Premières-Nations) et son vaste arboretum<sup>4</sup>, la propriété constitue un impressionnant îlot de verdure au sein de la ville et l'un des principaux jardins botaniques au monde. Ses collections documentées de plantes vivantes servent à des fins de recherche, de conservation, de



ILL. 4. UNE VUE AÉRIENNE DATANT DU MILIEU DES ANNÉES 1990, MONTRANT LA PORTION DU JARDIN BOTANIQUE DE MONTRÉAL COMPRISE ENTRE LA RUE SHERBROOKE ET LE BOULEVARD PIE IX. | PIERRE LAHOUD.



ILL. 5. LE PAVILLON ADMINISTRATIF (1932-1938, LUCIEN KÉROACK, ARCHITECTE) ET UNE PARTIE DU JARDIN D'ACCUEIL AVEC SES BASSINS (1938). | NATHALIE CLERK, PARCS CANADA, 2006.

présentation et d'éducation, témoignant ainsi du mandat scientifique et pédagogique propre aux jardins botaniques.

## L'AMÉNAGEMENT GÉNÉRAL

Ce jardin botanique est constitué d'un ensemble diversifié de jardins – aux styles et aux tracés variés, dont le caractère est tant formel que pittoresque – harmonieusement interreliés par un réseau de chemins et de sentiers. La vaste propriété de forme rectangulaire peut être sommairement découpée en quatre grands secteurs : d'abord les jardins d'accueil mènent vers le pavillon administratif et les serres ; le secteur ouest, qui longe le boulevard Pie IX, présente des jardins d'apparence formelle ; la partie centrale entrecoupée d'avenues et de petits sentiers où les différents aménagements se succèdent de façon plus pittoresque jusqu'à l'arbo-retum ; enfin, le côté est constitue une étroite bande de verdure ponctuée de divers jardins longeant le parc Maisonneuve. Le public a accès au site par trois entrées du côté de la rue Sherbrooke. Il y a aussi une entrée du côté du boulevard Rosemont. Deux entrées de service sont situées sur Pie IX et une autre sur

Sherbrooke. Un chemin bordé d'arbres en forme de boucle part des jardins d'accueil et du pavillon administratif et permet de parcourir le Jardin jusqu'à son extrémité nord et de revenir vers l'entrée de la rue Sherbrooke.

### Les jardins d'accueil, le pavillon administratif et les serres

Après avoir franchi l'entrée sud-ouest du Jardin, le visiteur parcourt d'abord les jardins d'accueil (1938) – des jardins formels aménagés à la française comptant selon les saisons des plantes bulbeuses et des annuelles – entrecoupés de trois voies, dont celle du centre mène au pavillon administratif (1932-1938) (ill. 5). Ce long bâtiment de brique et de pierre calcaire, de styles Beaux-Arts et Art déco, se prolonge à l'arrière par le complexe d'accueil, destiné à recevoir les visiteurs. Dix serres d'exposition, dont la construction a été entreprise en 1956, sont regroupées derrière le complexe d'accueil (ill. 6). Quelque trente-six mille plantes et arbres exotiques, répartis en douze mille espèces et variétés, en provenance de régions équatoriales ou tropicales, y sont présentés. La serre d'accueil fournit des explications

sur les grands phénomènes associés aux plantes et abrite une collection de monocotylédones (palmiers, bananiers et bambous). La salle Chlorophylle, destinée aux enfants, est jointe à cette serre centrale. La serre d'accueil est encadrée de part et d'autre par des serres qui ont chacune leur spécialité : serre des forêts tropicales humides, serre des plantes tropicales économiques, serre des orchidées et des aracées, serre des fougères, serre des bégonias et des gesnériacées, serre des régions arides, hacienda, jardin céleste et grande serre d'exposition. Cette dernière grande serre abrite différentes expositions et activités en fonction des saisons : fête du printemps, bal des citrouilles, papillons en liberté, etc. Adossée au côté ouest du pavillon administratif, la cour des sens est un petit jardin destiné aux personnes aveugles. Derrière ces serres, se trouvent les serres de service et les pépinières auxquelles le public n'a pas accès.

### Le côté ouest du Jardin botanique

Les jardins d'exposition (1938) s'étendent en une étroite bande le long du boulevard Pie IX, à partir de l'édifice qui abrite le restaurant (1956) jusqu'aux jardins des-



ILL. 6. L'UNE DES SERRES D'EXPOSITION, DONT LA CONSTRUCTION A ÉTÉ ENTREPRISE EN 1956. | NATHALIE CLERK, PARCS CANADA, 2006.



ILL. 8. LES JARDINS AMÉNAGÉS PAR LES JEUNES, DONT LE BUT EST DE LEUR FAIRE DÉCOUVRIR L'HORTICULTURE. | NATHALIE CLERK, PARCS CANADA, 2006.



ILL. 7. UN APERÇU DES JARDINS D'EXPOSITION (1938). | PIERRE LAHOUD 2004; NATHALIE CLERK, PARCS CANADA, 2006.



tinés aux jeunes. Les jardins d'exposition regroupent une dizaine de différents petits jardins, ordonnés de façon rigoureuse et formelle, que séparent des murets, des marches ou encore des tonnelles, dont la vocation est à la fois esthétique et pédagogique : on trouve ici le jardin des arbustes, le jardin des plantes toxiques, le jardin des plantes médicinales, le jardin

du monastère, le coin du Québec, les jardins de ville, le jardin des nouveautés, le jardin des plantes vivaces et le jardin des plantes économiques (ill. 7). Des jardins aménagés par des jeunes se trouvent à l'extrémité nord des jardins d'exposition, dans un cadre champêtre (ill. 8). À l'extrémité nord, se trouvent aussi les serres Louis-Dupire, non accessibles au public, et

qui servent à produire les fleurs utilisées par la Ville de Montréal.

### **La portion centrale du Jardin botanique**

Dans la portion centrale du Jardin s'amorce la visite des grands jardins thématiques, reliés par un réseau de sentiers



ILL. 9. LA ROSERAIE REGROUPE QUELQUE 10 000 ROSIERS, DONT CERTAINES VARIÉTÉS TRÈS ANCIENNES. | NATHALIE CLERK, PARCS CANADA, 2006.



ILL. 10. LE JARDIN AQUATIQUE (1938). | NATHALIE CLERK, PARCS CANADA, 2006.



ILL. 11. LE JARDIN DE CHINE, LE « JARDIN DU LAC DE RÊVE » (1991). | PIERRE LAHOUD; NATHALIE CLERK, PARCS CANADA, 2006; GUILLAUME ST-JEAN, 2009.

et de petits chemins. Le premier jardin rencontré par le visiteur du côté est de cette portion du site est l'immense roseraie (1976) dont l'entrée est protégée par un imposant lion de pierre, offert par la ville de Lyon à l'occasion du trois cent cinquantième anniversaire de Montréal (ill. 9). Cette roseraie d'une superficie de six hectares regroupe quelque dix mille rosiers, dont neuf cents variétés de roses anciennes. Elle est constituée de plates-bandes aux formes sinueuses, entre lesquelles sont intercalés arbres et arbustes ornementaux. Suit le jardin aquatique (1938) dont les bassins surélevés abritent des plantes aquatiques et des plantes de milieux humides du Québec et de régions tropicales (ill. 10).

À gauche du Jardin aquatique et de la roseraie, le jardin de Chine (1991), nommé le « jardin du lac de rêve », est inspiré des anciens jardins de l'époque Ming : c'est un jardin de deux hectares et demi sans pelouse, doté de plantes, de plans d'eau et de sept pavillons traditionnels, jouant sur les contrastes du yin et du yang (ill. 11). L'accès à ce jardin se fait par la cour d'entrée gardée par deux lions de pierre et dotée de nombreux éléments symboliques. La porte en forme de lune mène vers le pavillon de l'amitié, puis à la cour du printemps où se trouvent des penjings (arbres miniatures) et au pavillon des lotus avec son plan d'eau où poussent des centaines de lotus. Une petite montagne de pierre s'élève au pied du lac de rêve.

Au nord du jardin aquatique, le jardin japonais (1988) présente un aménagement naturaliste où l'eau et la pierre symbolisent respectivement le calme et la continuité, la longévité et les forces de la nature (ill. 12). Les plantes ainsi que l'eau et la pierre s'y conjuguent pour exprimer la paix intérieure, une valeur traditionnelle des Japonais. Les plantes ont été choisies pour assurer une succession de floraisons et ainsi exprimer une vision idéale de la nature. La cour du pavillon japonais abrite des bonsaïs et un jardin zen. Des petits ponts, des carpes Koï – considérées comme des fleurs vivantes –, une lanterne *kukimi-gata* ou lanterne de neige – plus haute que les autres pour dépasser de la neige en hiver – complètent ce paysage.



ILL. 12. LA COUR DU PAVILLON DU JARDIN JAPONAIS AVEC SES BONSAÏS (1988). | NATHALIE CLERK, PARCS CANADA, 2006.



ILL. 13. LE JARDIN ALPIN (1937, COMPLÉTÉ EN 1962). | NATHALIE CLERK, PARCS CANADA, 2006.



ILL. 14. LE JARDIN DES LILAS (ANNÉES 1930). | NATHALIE CLERK, PARCS CANADA, 2006.



ILL. 15. LE RUISSEAU FLEURI (1976). | NATHALIE CLERK, PARCS CANADA, 2006.



ILL. 16. LE SECTEUR DES ÉTANGS (AMORCÉ EN 1936). | NATHALIE CLERK, PARCS CANADA, 2006.



ILL. 17. LE JARDIN DES PREMIÈRES-NATIONS (2001). | NATHALIE CLERK, PARCS CANADA, 2006.



ILL. 18. L'ARBORETUM AMORCÉ DANS LES ANNÉES 1940 ET DÉVELOPPÉ VERS LE NORD À COMPTER DES ANNÉES 1960. | NATHALIE CLERK, PARCS CANADA, 2006.



ILL. 19. LA FORÊT DES MONTRÉAL DE FRANCE (1992). | GUILLAUME ST-JEAN, 2009.

Le jardin alpin (1937, complété en 1962), situé à côté du jardin de Chine, présente la flore qui est particulière à onze régions montagneuses du globe (ill. 13). Ce jardin se développe autour d'un grand massif rocheux et d'une chute d'eau et toutes les plantes qui y sont présentées peuvent vivre à plus de mille mètres d'altitude. Suivent les pittoresques secteurs du jardin des lilas (années 1930) (ill. 14) et du ruisseau fleuri (1976) (ill. 15), puis la section plus romantique des étangs (années 1930) (ill. 16). Non loin des étangs, le jardin des Premières-Nations (2001) reproduit les trois grands écosystèmes des Premières Nations (forêt de conifères, forêt de feuillus et zone nordique) et présente certaines des connaissances et des activités particulières aux Amérindiens et aux Inuits, telles que la cueillette des plantes alimentaires et médicinales, la culture des plantes alimentaires et l'utilisation du bois et des arbres (ill. 17). L'arboretum (amorcé dans les années 1940; développé à compter de la fin des années 1960) occupe la moitié de la portion centrale du Jardin botanique. Environ neuf mille cinq cents spécimens d'arbres appartenant à trois mille espèces y sont regroupés. Chaque arbre est identifié et regroupé selon sa famille et son genre (ill. 18). Au centre

de l'arboretum et protégé par des conifères, le jardin Leslie-Hancock (1976) comprend une impressionnante collection d'éricacées (rhododendrons, bruyères, azalées, etc.).

### Le côté est du Jardin botanique

Le long du parc Maisonneuve, le visiteur découvre d'abord la forêt des Montréal de France (1992), un petit boisé constitué de vingt-trois espèces d'arbres, provenant de six villes françaises qui s'appellent « Montréal », et qui ont été données à l'occasion du trois cent cinquantième anniversaire de Montréal (ill. 19). La visite se poursuit par le jardin du Sous-bois (1960) avec ses plantes (petits prêcheurs, sanguinaires, astilbes, géraniums vivaces, hostas) qui nécessitent peu de lumière (ill. 20). Enfin, à l'extrémité nord-est du Jardin botanique se dresse la maison de l'arbre (1996), un centre d'interprétation de l'arbre et du bois qui comporte aussi une collection de bonsaïs nord-américains (ill. 21).

### ANALYSE DE L'IMPORTANCE HISTORIQUE DU LIEU

Le Jardin botanique de Montréal sera examiné selon le critère 1 a) des critères

d'évaluation de l'importance historique nationale de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, afin d'évaluer si ce lieu « illustre une réalisation exceptionnelle par sa conception et son élaboration, sa technologie ou son aménagement, ou représente une période importante de l'évolution du Canada », et selon le critère 1 c) afin de déterminer s'il « est surtout associé d'une manière évidente et importante à une ou plusieurs personnes considérées d'importance historique nationale ».

La Commission adoptait en 1994 des lignes directrices pour évaluer l'importance nationale des parcs et des jardins. Le Jardin botanique de Montréal sera donc évalué plus spécifiquement en raison :

- de l'excellence de ses qualités esthétiques (ligne directrice 1);
- du caractère remarquable ou unique de son type et de ses styles qui témoignent ainsi d'une période importante de l'histoire du Canada ou de l'horticulture (ligne directrice 2);
- de l'importance de l'influence qu'il a exercée dans le temps ou sur un



ILL. 20. LE JARDIN DU SOUS-BOIS (1960). | NATHALIE CLERK, PARCS CANADA, 2006.



ILL. 21. LA MAISON DE L'ARBRE (1996). | NATHALIE CLERK, PARCS CANADA, 2006.

territoire donné, du fait de son ancienneté, de son type, de son style (ligne directrice 4);

- de la présence de spécimens horticoles d'une rareté ou d'une valeur exceptionnelle (ligne directrice 5);
- des liens qui existent entre lui et des personnages ou des événements historiques d'intérêt national (ligne directrice 7);
- de l'importance des architectes, des dessinateurs ou des horticulteurs qui en ont conçu les plans (ligne directrice 8).

Dans cette section du rapport, nous définirons d'abord brièvement ce qu'est un jardin botanique et verrons quelles sont les origines de ce type de paysage. Nous décrirons ensuite le contexte historique qui a favorisé la fondation d'un jardin botanique à Montréal dans les années 1930, ainsi que les moments marquants qui ont modelé son histoire et son évolution. Nous verrons brièvement de quelle façon ce jardin botanique se voulait un «jardin idéal» et comment il s'acquitte de ses différentes missions. Enfin, nous examinerons com-

ment celui-ci se situe en regard des lignes directrices de la Commission.

### Définition des jardins botaniques

La majorité des spécialistes s'entendent pour dire que les véritables jardins botaniques modernes desservent quatre grandes fonctions, à savoir la recherche, la conservation, l'enseignement et l'information. Voici en quels termes le professeur Warren T. Byrd, directeur du Département d'architecture du paysage à l'Université de Virginie à Charlottesville, décrit ce type de jardin :

*The principal components of all botanic gardens and arboreta are their living plant collections, which are arranged according to some accepted system of classification with appropriate labeling and documentation of each plant's history and origin. Historically these collections are augmented by two other primary facilities: a herbarium of dried labeled and curated plant specimens, and a library devoted to botanical and horticultural science. Added elements and functions may include greenhouses, propagation houses, laboratories, conservatories, nurseries, plants breeding quarters, specialty gardens, publication center and other ancillary places<sup>5</sup>.*

De même, dans l'*Agenda international pour la conservation dans les jardins botaniques*, l'organisme Botanic Gardens Conservation International en fournit la définition suivante : « un jardin botanique est une institution possédant des collections documentées de plantes cultivées pour la recherche scientifique, la conservation, l'exposition et l'éducation »<sup>6</sup>.

Ces jardins se démarquent des parcs et des jardins d'exposition par la présence de collections de plantes ligneuses (des arbres) ou herbacées servant à des fins de recherche et d'éducation<sup>7</sup>. Les plantes vivantes présentées y sont documentées, organisées et exposées en tenant compte de certains critères tels que leur histoire, leur origine géographique, leurs différentes utilités et leur évolution. Le jardin botanique possède aussi habituellement un herbier et une bibliothèque spécialisée dans les domaines de la botanique et de l'horticulture. Les jardins botaniques sont classés en fonction du nombre, de la variété et de la diversité de leurs collections et de leurs plantations<sup>8</sup>. Non seulement les jardins botaniques exercent des fonctions d'ordre scientifique, social, éducatif, récréatif et culturel, mais, depuis les dix dernières années, ils sont aussi devenus

des centres importants pour la conservation de la biodiversité, en intégrant les volets développement et conservation<sup>9</sup>. On y pratique toujours la botanique systématique traditionnelle, c'est-à-dire la classification et l'identification des plantes, mais les préoccupations contemporaines pour l'environnement y ont favorisé la mise en place d'études à caractère écologique, notamment sur des espèces rares ou sur des plantes en voie de disparition.

### L'origine des jardins botaniques

Le Jardin botanique de Montréal s'inscrit dans une longue et ancienne tradition. En effet, on peut faire remonter l'origine des jardins botaniques aux premiers jardins d'herbes médicinales qu'aménageaient les médecins et les étudiants en médecine qui souhaitaient avoir accès à des plantes dotées de propriétés médicinales ou pharmaceutiques<sup>10</sup>. Par la suite, des jardins plus spécialisés sont créés à Pise (1543) et à Padoue (1545) en Italie pour permettre l'étude des particularités horticoles et économiques des plantes. D'autres sont ensuite mis sur pied à Leipzig en Allemagne (1580), à Leyden en Hollande (1587) et à Montpellier en France (1593). Au cours des dix-septième et dix-huitième siècles, plusieurs jardins sont ouverts pour permettre l'observation scientifique des nouvelles plantes rapportées en Europe par des voyageurs. À titre d'exemple, on sait que le Royal Botanic Garden à Kew en Angleterre (1759) a été le premier jardin botanique à cultiver le caoutchouc, la banane, le thé, l'ananas, le café et le cacao. Les diverses possibilités que pouvait offrir la culture de ces plantes intéressaient particulièrement les gouvernements qui y voyaient certains avantages économiques. C'est ainsi que progressivement les jardins botaniques ont été amenés à jouer un rôle important dans l'introduction de nouvelles plantes, ainsi que dans l'expérimentation et dans l'enseignement.

Le premier jardin botanique canadien aurait été créé en 1836 dans les Jardins publics d'Halifax par la Halifax Horticultural Society<sup>11</sup>. Ce jardin comprenait des plates-bandes, des arbres, un ruisseau, des serres, une grange, une cour pour le tir à l'arc et une grotte. Acheté par la ville d'Halifax en 1875 et combiné à un autre jardin, il deviendra plutôt un grand parc d'esprit victorien : les Jardins botaniques royaux à Halifax (LHN<sup>12</sup>, 1983). Un premier jardin botanique associé à une institution d'éducation est aménagé en 1861 par George Lawson de l'École de médecine du Queen's College (aujourd'hui l'Université Queen's) à Kingston en Ontario, mais son existence est de courte durée puisqu'il cesse d'exister dans les années 1870.

En 1886, l'adoption de la Loi sur les stations agronomiques du ministère fédéral de l'Agriculture entraîne la mise sur pied d'un réseau de fermes expérimentales et de stations de recherche<sup>13</sup>. C'est ainsi que la Ferme expérimentale centrale d'Ottawa (LHN, 1997) voit le jour en 1886. Dès 1887, on y aménage un arboretum et semble-t-il un jardin botanique. Des centres de recherche agricole sont par la suite créés dans d'autres régions du pays, mais surtout dans l'Ouest, afin de partager la recherche et de diffuser auprès des fermiers et des jardiniers de nouvelles connaissances<sup>14</sup>.

Après celui de Kingston en 1861, un deuxième jardin botanique associé à une université est créé en 1916 à l'Université de la Colombie-Britannique par le botaniste John Davidson. Le Jardin botanique de Montréal est créé en 1931 et son aménagement entrepris au cours des années 1930. Les Jardins botaniques royaux (LHN, 1993) à Hamilton sont fondés à la fin des années 1920, mais ne sont véritablement aménagés qu'à compter de 1941. Plusieurs jardins botaniques sont fondés après la Seconde Guerre mondiale. De nos jours,

on en compterait une trentaine, la majorité d'entre eux étant associés à une université ou à des services municipaux ou gouvernementaux<sup>15</sup>.

### L'histoire du Jardin botanique de Montréal

L'idée de créer un jardin botanique à Montréal est proposée à quelques reprises au cours du dix-neuvième siècle, mais ne parvient à se concrétiser que dans les années 1930. Ainsi, en 1863 et en 1870, sir John William Dawson (PHN, 1943), géologue et recteur de l'Université McGill, essaie en vain d'encourager cette institution à soutenir l'aménagement d'un jardin botanique sur ses terrains; ce jardin aurait par ailleurs été associé à la Faculté des sciences naturelles<sup>16</sup>. Un projet de jardin botanique et d'arboretum près du mont Royal est aussi mis de l'avant en 1873 par la Montreal Horticultural Society, mais il ne se réalise pas. Puis, en 1885, la Montreal Botanical Garden Association lance l'idée d'un jardin botanique de soixante-quinze acres sur le mont Royal; ce projet ne voit cependant pas le jour en raison du manque d'appui politique.

Il faut attendre les années 1920-1930 pour que le climat social et politique soit favorable à la création d'un jardin botanique à Montréal. Il faut savoir qu'au Québec ces années sont marquées par un véritable réveil scientifique initié en partie par la Faculté des sciences de l'Université de Montréal<sup>17</sup>, où gravite le frère Marie-Victorin (PHN, 1987) qui est alors en charge de la Chaire de botanique de l'institution (ill. 22a). Celui-ci est d'ailleurs considéré comme « l'incarnation du mouvement scientifique »<sup>18</sup> qui est en voie de s'implanter car, par ses travaux, ses écrits et ses conférences, il va contribuer à donner une plus grande visibilité et importance à ce qu'on appelle alors « les petites sciences ». Le frère Marie-Victorin dénonce



ILL. 22A. LE FRÈRE MARIE-VICTORIN (1885-1944). | JBM : QUATRE-TEMPS, VOL. 22, N° 2, 1998, P. 9.

l'inexistence d'une tradition scientifique au Québec, la pénurie d'éducation et de recherches scientifiques et l'absence d'une élite scientifique<sup>19</sup>. En 1923, il crée l'Institut botanique, qui regroupe des botanistes et dont la vocation est la recherche, la constitution de collections et d'herbiers ainsi que la diffusion<sup>20</sup>. Cet Institut donnera naissance à la Société canadienne d'histoire naturelle, qui facilitera la fondation du Jardin botanique.

Le frère Marie-Victorin lance l'idée d'établir un jardin botanique à Montréal pour une première fois en 1925<sup>21</sup>, puis une deuxième fois en 1929, après avoir participé au Congrès international de botanique à Cape Town en Afrique du Sud. Il a alors l'occasion de visiter différents jardins botaniques (notamment le Jardin des Plantes à Paris, les jardins botaniques de Kew, de Prague et de Cologne ainsi que l'Arnold Arboretum à Boston), de rencontrer des botanistes de renom et de découvrir la flore étrangère. À son retour, il relance l'idée d'un jardin botanique, qui pourrait être comparable à celui de New York, de Paris ou d'Édimbourg, et cette fois-ci le projet reçoit l'aval de la Société canadienne d'histoire naturelle. Dans un discours, que reprend intégralement *Le Devoir*, le frère Marie-Victorin cherche non seulement l'appui de ses concitoyens, mais aussi celui de journalistes, tel Louis Dupire du *Devoir*, et d'hommes politiques

comme Léon Trépanier et Camilien Houde<sup>22</sup>, faisant valoir que plusieurs grandes villes du monde possèdent un tel jardin. Il souligne les nombreux mérites que pourrait présenter un jardin botanique pour Montréal, en particulier celui « de placer Montréal sur la carte des villes que l'on peut visiter, où il y a quelque chose pour l'œil et pour l'esprit »<sup>23</sup>. Il décrit les mérites des jardins botaniques modernes, dont la mission est à la fois utilitaire, esthétique, scientifique et philanthropique. Dans une entrevue accordée au *Devoir*, il affirme : « Je reviens pénétré de la nécessité, pour une ville comme la nôtre et pour une université comme celle de Montréal, d'avoir un grand jardin botanique scientifiquement organisé<sup>24</sup>. » Et il en propose déjà l'emplacement : le côté nord-ouest du grand parc Maisonneuve. Ce terrain offre une grande variété de sols convenant à différents types de culture<sup>25</sup>. L'Association du Jardin botanique de Montréal est créée sous l'égide du frère Marie-Victorin et de la Société canadienne d'histoire naturelle le 27 janvier 1930. Le maire de Montréal Camilien Houde soutient le projet et l'emplacement proposé au parc Maisonneuve est accepté en 1931. Le 4 mars 1932, des fonds sont octroyés pour entreprendre le projet. Des travaux de canalisation et de nivellement de même que la construction d'une serre, d'une chaufferie et d'un petit pavillon de pierre (Lucien F. Kéroack, architecte) sont entrepris<sup>26</sup>. Mais les travaux



ILL. 22B. HENRY TEUSCHER (1891-1984). | JBM : QUATRE-TEMPS, VOL. 30, N° 2-3, 2006, P. 20.

sont interrompus en 1933 en raison de la crise économique.

Entre-temps, en 1932, sur la recommandation du directeur du Jardin botanique de New York, le frère Marie-Victorin a déjà choisi celui qui fera l'aménagement du Jardin de Montréal : il s'agit de Henry Teuscher, biologiste, horticulteur et architecte paysagiste expérimenté qui rêve de créer un jardin botanique idéal (ill. 22b). Ce dernier a étudié l'horticulture et l'architecture de paysage en Allemagne et travaille alors comme dendrologue (spécialiste des arbres) au Jardin botanique de New York. À l'époque où Henry Teuscher étudie en Allemagne, il existe dans ce pays un grand intérêt pour les parcs populaires à vocation utilitaire et pédagogique. On s'intéresse aussi à la création de nouveaux jardins aménagés de manière plus rigoureuse et ordonnée, selon des préoccupations d'ordre social et hygiénique<sup>27</sup>. Les mêmes idées circulent aux États-Unis et influencent le projet de Jardin botanique de Montréal. Même si jusqu'en 1936 le projet est à plusieurs fois menacé, le frère Marie-Victorin et Henry Teuscher lui donnent forme et élaborent l'aménagement des terrains dans un échange de correspondance assidue. Lorsque le projet reprend finalement vie en 1936, le comité exécutif de la Ville constitue la Commission du Jardin botanique de Montréal et nomme le frère Marie-Victorin directeur



ILL. 23. UNE VUE AÉRIENNE DU JARDIN BOTANIQUE DE MONTRÉAL EN 1938. | JARDIN BOTANIQUE DE MONTRÉAL



ILL. 24. UNE VUE AÉRIENNE DU JARDIN BOTANIQUE DE MONTRÉAL EN 1948. | JBM : QUATRE-TEMPS, VOL. 30, N° 2-3, 2006, P. 13.

scientifique et Henry Teuscher surintendant et chef horticulteur. En 1937-1938, ce dernier prépare un plan qui précise dans le détail le tracé des chemins et l'emplacement des jardins et des bâtiments (ill. 3 et 23). C'est ce plan, remis à jour en 1939, qui garantira la pérennité du Jardin, tout en lui permettant de se renouveler.

Plusieurs résolutions sont adoptées par la Ville pour permettre la réalisation du Jardin botanique et le projet reçoit aussi l'appui du premier ministre Maurice Duplessis. Bénéficiant du programme d'aide aux chômeurs mis sur pied par le gouvernement du Québec, Teuscher peut engager deux mille hommes pour effectuer une grande partie des travaux manuels dans le Jardin. Entre 1936 et 1939, on peut ainsi mettre en place une pépinière et des serres de service; on aménage certains des jardins d'exposition et on pose les clôtures<sup>28</sup>; on creuse aussi les étangs et on utilise la terre ainsi obtenue pour créer le remblai du côté du boulevard Pie IX. Les mille plants d'arbres et d'arbustes donnés par le Boyce Thompson Arboretum de New York sont enfin mis en terre. Une partie du pavillon administratif est complétée, les fondations des serres d'exposition sont coulées et d'autres travaux

sont entrepris, comme l'aménagement du jardin alpin, du jardin aquatique, de l'entrée principale avec sa fontaine et ses cascades d'eau, des premiers jardins pour les écoliers et du terrain de jeux.

Même si les travaux sont loin d'être terminés, certaines sections du Jardin sont semble-t-il accessibles au public dès 1936<sup>29</sup>. Le personnel de l'Institut botanique de l'Université de Montréal emménage dans les nouveaux bureaux du pavillon administratif en 1939. Au même moment, la collection horticole du Jardin est vraiment entreprise et un programme d'activités éducatives est mis en place (grâce notamment à l'École d'apprentissage horticole qui forme des jardiniers professionnels, aux jardinets d'écoliers et à l'École de l'éveil)<sup>30</sup>. Au moment où éclate la Seconde Guerre mondiale, une grande partie du Jardin a déjà été aménagée au coût de onze millions de dollars<sup>31</sup>. Le Jardin botanique ouvre véritablement ses portes en 1939 et connaît très tôt un grand succès : une première exposition sur les chrysanthèmes attire plus de dix mille visiteurs en 1940. À cette époque, on y reçoit parfois de quinze à vingt mille visiteurs le dimanche et les écoliers y vont la semaine<sup>32</sup>. Malgré cela, de 1939 à 1942,

l'avenir du Jardin botanique est encore une fois menacé et des discussions avec le gouvernement provincial et le ministère de la Défense, qui entend réquisitionner le terrain, se poursuivent au cours de ces années. Au printemps 1942, la Ville de Montréal en devient l'unique propriétaire. À ce moment, dix des vingt-trois sections sont complétées (ill. 24).

Le décès tragique du frère Marie-Victorin, à la suite d'un accident d'automobile survenu en 1944 alors qu'il revenait d'une excursion d'herborisation, fait en sorte que le Jardin botanique connaît une période où, selon André Bouchard, « une grande partie de son œuvre s'effrita. Plusieurs des groupes et sociétés associés au Jardin et qui donnaient tout son dynamisme à l'institution disparurent. Le Jardin botanique, parc d'expositions botaniques et horticoles, a survécu grâce à la force du plan de Teuscher, mais ne demeura pas le lieu de stimulation intellectuelle qu'il avait été<sup>33</sup>. » Les cercles des jeunes naturalistes et les jardinets d'écoliers, qui avaient été initiés par le frère Marie-Victorin, sont toutefois maintenus. Henry Teuscher est alors nommé conservateur et demeure au Jardin jusqu'au moment de sa retraite en 1962. Jacques Rousseau, botaniste et

ethnologue réputé, en devient le directeur de 1944 à 1956 et il contribue à son rayonnement par ses publications et ses recherches<sup>34</sup>. Les premières serres d'exposition qui avaient été démantelées au début des années 1940 commencent à être reconstruites et certaines sont inaugurées en 1956. Les années 1960 sont marquées par un certain déclin dans les activités et les projets. De grandes expositions florales y sont cependant montées dans la serre centrale. C'est même à cette époque qu'est agrandi l'arboretum; on utilise à cet effet l'ancienne carrière au nord du site, ce qui permet de prolonger le Jardin jusqu'au boulevard Rosemont.

Il faut attendre les années 1970 marquées par une conjoncture économique favorable et l'apparition des préoccupations environnementales pour que le Jardin botanique de Montréal s'épanouisse à nouveau, tout en demeurant dans la continuité de la vision mise de l'avant par ses fondateurs. Avec l'arrivée de Pierre Bourque à titre de responsable des jardins extérieures dans les années 1970 et de directeur en 1980, les activités scientifiques et culturelles reprennent, redonnant tout son dynamisme à l'institution : travaux de recherches dont les résultats sont publiés, constitution de collections et d'inventaires, activités de vulgarisation, fondation de la Société d'animation du Jardin et de l'Institut botanique – qui permet à ses membres d'approfondir leurs connaissances en botanique et en horticulture notamment par la publication d'une revue de vulgarisation scientifique –, création de la nouvelle école d'horticulture Louis-Riel, en collaboration avec la Ville et la Commission des écoles catholiques de Montréal, et fondation de l'Institut de recherche en biologie végétale. En outre, une plus grande coopération se développe avec l'Université de Montréal et on assiste à la mise sur pied d'un programme de formation et de diverses sociétés<sup>35</sup>.

On accroît alors la superficie de certains jardins et le nombre de spécimens augmente<sup>36</sup>. Certaines serres d'exposition et de service sont réaménagées, d'autres construites. Une grande serre d'exposition est ainsi bâtie à l'extrémité ouest des serres d'exposition. Le complexe d'accueil est érigé pour recevoir des présentations sur les volets éducatif et scientifique du jardin. Le bâtiment administratif est rénové et on lui ajoute une annexe pour accueillir les laboratoires de l'Institut de recherche en biologie végétale. Le Jardin s'implique également dans de nombreux projets comme la promotion en 1977 du parc écologique de Saraguay (une forêt située au nord de Montréal) et les Florales internationales de 1980, qui marquent une ouverture sur le monde. C'est aussi au cours de ces années qu'apparaissent de nouveaux aménagements : le ruisseau fleuri (1976), la roseraie (1976), les jardins du Japon (1988) et de Chine (1991). Même après le départ de Pierre Bourque en 1993, cette tendance se poursuit avec la maison de l'arbre (1996), la cour des sens (1999) et le jardin des Premières-Nations (2001). Tous ces nouveaux projets et ces installations permettent au Jardin botanique de Montréal d'avoir un plus grand rayonnement et d'acquérir une réputation internationale.

### **Le Jardin botanique de Montréal : un jardin botanique « idéal »**

Le frère Marie-Victorin a dès l'origine une vision précise de ce qui définit un jardin botanique moderne, lequel doit se distinguer des jardins ordinaires par sa beauté, son organisation et son utilité<sup>37</sup>. Il perçoit le côté esthétique particulier à ce type de jardin comme une façon de piquer la curiosité du public et de susciter l'intérêt pour les sciences. Henry Teuscher partage la même vision. Déjà en 1933, celui-ci rédige un texte intitulé « Programme d'un jardin botanique idéal »<sup>38</sup>, où il souligne l'importance pédagogique d'un tel lieu,

qu'il considère avant tout comme « une institution d'éducation », ainsi que la nouvelle vocation sociale du jardin moderne, qui contraste avec celle des anciens jardins, qui étaient plutôt réservés aux scientifiques. Pour lui, le jardin botanique doit évidemment être un centre de recherche, mais il doit aussi aider « le citadin déraciné à retrouver ou à conserver le lien salutaire avec la nature dont, après tout, il fait partie »<sup>39</sup>. Il recommande deux types d'aménagement pour rapprocher le grand public de la nature et l'intéresser aux sciences : le jardin où se trouvent la flore indigène ainsi que quelques types de végétation exotique et les jardins floraux (regroupant notamment des plantes vivaces, annuelles et aquatiques, une rocaille, un arboretum, un jardin médicinal avec des plantes médicinales utilisées par les Amérindiens et un jardin économique<sup>40</sup>). Comme autres possibilités de jardins, il propose un jardin de rhododendrons et d'azalées, un jardin oriental et un jardin anglais; tous ces aménagements verront le jour au cours des années 1970 à 1990. Pour Henry Teuscher, les possibilités offertes par les différents types de jardins sont nombreuses et il est important de savoir se renouveler. Il prévoit aussi une section destinée aux jardins des enfants, comme on en trouve alors au jardin de Brooklyn; mais, selon lui, ces jardins doivent être assez à l'écart pour ne pas déranger les autres activités qui se déroulent sur le site. Dans ce texte, il s'intéresse aussi à l'aménagement physique des lieux : présence d'avenues bordées d'arbres, d'un restaurant, de terrains de jeux et d'aires de pique-nique. Il prépare un premier plan très détaillé du Jardin botanique de Montréal dès 1937-1938. À cet égard, le Jardin botanique de Montréal serait l'un des seuls à avoir été entrepris dès le départ avec un tel plan<sup>41</sup>.

Cette vision orientée par des considérations d'ordres social, pédagogique et scientifique se poursuit avec Jacques Rous-

seau qui prend la relève à la suite du décès du frère Marie-Victorin. Par ailleurs, avec l'arrivée de Pierre Bourque dans les années 1970, les activités à caractère pédagogique, tout en s'inscrivant dans la continuité des idées mises de l'avant par Henry Teuscher, sont renforcées, en favorisant la création de jardins qui mettent en vedette un type de plantes (comme la roseraie) ou des jardins thématiques (comme le jardin de Chine ou le jardin japonais que mentionnait déjà Teuscher en 1933).

### **Le jardin botanique de Montréal : ses missions<sup>42</sup>**

Nous verrons ici brièvement comment ce Jardin botanique s'acquitte de ses grandes missions, soit la recherche scientifique et la conservation, l'exposition et l'éducation, lesquelles ont orienté le développement de ce lieu depuis ses tout débuts et lui ont donné ses caractéristiques actuelles, tout en contribuant à son essor et à en faire un grand jardin botanique.

#### ***La recherche scientifique et la conservation***

Depuis sa fondation en 1931, le Jardin botanique de Montréal joue un rôle dans l'avancement de la recherche en botanique et est un important centre de référence en horticulture tant à l'échelle nationale qu'internationale<sup>43</sup>. Les collections commencent très tôt à y être organisées. Des dons de semences arrivent dès 1936 de Chine, des États-Unis, d'Écosse, de France, etc.; à cette même époque Henry Teuscher et le frère Marie-Victorin entreprennent des excursions d'herborisation au Québec et au Nouveau-Brunswick. En 1937, le registre du jardin compte déjà douze mille lots de plants<sup>44</sup>. Présentement, le Jardin compte une collection de semences classifiées selon les normes des grands instituts botaniques. Il abrite aussi l'Herbier Marie-Victorin qui compte au-

delà de neuf cent mille spécimens représentant quatre-vingt-dix-neuf pour-cent de la flore du Québec. Les collections du Jardin sont toujours enrichies par les récoltes effectuées par les botanistes lors d'expéditions de recherche et grâce aux échanges avec d'autres institutions. On y trouve actuellement plus de vingt-deux mille espèces et cultivars de plantes provenant de différentes régions du monde.

Tout ce patrimoine végétal est essentiel à la recherche menée par l'Institut de recherche en biologie végétale, organisme affilié à la Ville de Montréal et à l'Université de Montréal<sup>45</sup>. La recherche se fait sous l'égide de cet Institut qui regroupe des professeurs du Département des sciences biologiques de l'Université de Montréal et des botanistes du jardin. Créé en 1990, cet Institut origine en fait de l'Institut botanique qui avait été fondé en 1923 par le frère Marie-Victorin; l'association avec l'Université de Montréal remonte également au tout début de la création du Jardin. L'Institut de recherche en biologie végétale se consacre surtout à la biologie moléculaire, à la biodiversité et à l'écologie<sup>46</sup>. Il a acquis une réputation de chef de file mondial dans la recherche sur la diversité de la vie végétale<sup>47</sup>. Les chercheurs de l'Université de Montréal mènent surtout des recherches dans des disciplines comme la génétique, la biochimie des plantes ou la biologie moléculaire. Ceux du Jardin orientent davantage leurs recherches vers les besoins du Jardin; ils assurent la gestion des collections de végétaux et sont responsables des inventaires et des répertoires.

#### ***L'exposition et l'éducation***

Dès le début, le frère Marie-Victorin accorde une grande importance à la vocation éducative du Jardin, qu'il considère comme essentielle. Il écrit en 1937 dans *Le Devoir* qu'il est « une institution scientifi-

que, une oasis de beauté et de fraîcheur, mais surtout d'éducation pour le peuple et pour l'enfant »<sup>48</sup>. Dès 1938, il fonde l'École d'apprentissage horticole et réserve une section du Jardin à des jardinets destinés aux jeunes écoliers. Puis, en 1939, il y installe l'École de l'éveil, fondée par sa collègue Marcelle Gauvreau, dans le but de permettre aux jeunes citoyens de découvrir la nature. En 1943, peu de temps avant sa mort, il entreprend un projet d'association entre le Jardin et l'Institut botanique de l'Université de Montréal.

Cette vocation pédagogique se perpétue de nos jours par des programmes destinés au grand public, dont diverses activités de vulgarisation scientifique et d'animation dans les domaines de l'horticulture, de la botanique et des sciences naturelles : visites guidées, ventes de plantes, expositions thématiques et didactiques, événements spéciaux pour faire découvrir de nouvelles cultures aux visiteurs, renseignements horticoles, ateliers et cours d'horticulture, publications de vulgarisation, dont la revue *Quatre-Temps*, et l'accès à une bibliothèque spécialisée. Il existe aussi toute une gamme d'activités destinées spécifiquement aux jeunes : camps de jour, jardins-jeunes, visites pour la clientèle scolaire, site Internet, etc. Une salle adjacente aux serres leur est même réservée, la salle Chlorophylle. Dans le Jardin même, des panneaux informatifs renseignent le visiteur sur l'histoire, l'évolution et les qualités horticoles de chaque jardin. Les plantes et les arbres y sont aussi identifiés. Les espèces rares ou menacées y sont signalées. Une simple promenade dans ce Jardin est donc une occasion de dépaysement, mais aussi de multiples découvertes, occasionnées tant par la présence de la flore du Québec et du Canada que par celle de régions exotiques et lointaines. Par ailleurs, de nombreuses sociétés, fondations ou écoles s'intéressant à l'horticulture, à la botanique ou

à l'écologie sont affiliées au Jardin botanique : à titre d'exemples, mentionnons l'École d'horticulture du Jardin botanique de Montréal, qui permet de préparer des ouvriers horticoles, la Société de bonsaï et de penjing de Montréal, la Société des roses du Québec, la Fondation Marie-Victorin pour la nature et les sciences et, enfin, les cercles des jeunes naturalistes qui lui sont associés depuis les débuts.

Ajoutons par ailleurs que l'emplacement du Jardin au cœur de la ville lui permet d'être bien intégré au tissu urbain et de jouer un rôle social et éducatif auprès des nombreux citadins et visiteurs qui s'y rendent. Au fil des ans, le Jardin botanique de Montréal a initié des politiques de plantation d'arbres en milieu urbain et vu à la protection de milieux naturels. Les jardins d'exposition, qui avaient une vocation pédagogique dès le moment où Henry Teuscher les a conçus, permettent encore aujourd'hui à la population urbaine de découvrir des nouveautés horticoles, les plantes vénéneuses, les plantes médicinales, etc. En tant qu'importante attraction touristique, ce jardin a aussi un rôle récréatif et éducatif majeur : nombre de visiteurs s'y rendent pour simplement se promener ou se reposer, mais aussi pour participer à différentes activités. Le caractère multiculturel du Jardin botanique, particulièrement évident depuis la création du jardin japonais en 1988, du jardin de Chine en 1991 et du jardin des Premières-Nations en 2001, en constitue un autre volet éducatif. Les jardins japonais et chinois sont non seulement une occasion de découvrir d'authentiques jardins asiatiques, mais aussi de se familiariser avec ces deux cultures par une gamme d'activités et d'expositions particulières. De même, le jardin des Premières-Nations permet de découvrir la culture des Inuits et des Amérindiens par la présence de trois écosystèmes différents et d'une gamme d'activités.

### **Le Jardin en regard des lignes directrices de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada**

#### *L'excellence de ses qualités esthétiques (ligne directrice 1)*

Il est possible d'apprécier ce jardin botanique de plusieurs façons. Et même si la recherche scientifique, la conservation et l'éducation en sont des fonctions essentielles, la dimension esthétique y tient une place fort importante. L'un des regards que l'on peut poser sur ce jardin est ainsi orienté vers ses qualités visuelles et d'exécution, auxquelles s'ajoutent souvent des qualités plus intangibles comme la présence des parfums ou le sens du toucher. Dans son entité, avec ses soixante-quinze hectares de plantes, d'arbres et de verdure, ce Jardin peut d'abord être considéré comme une grande et magnifique oasis de verdure et de couleurs placée en milieu urbain. Par contre, chaque jardin a pour ainsi dire sa propre personnalité et ses caractéristiques particulières, qui en font un petit microcosme, parfois familier, parfois dépaysant. Pour le visiteur, ce jardin botanique constitue donc une véritable expérience esthétique, reposant autant sur la beauté d'ensemble du lieu et sur sa végétation aux coloris, aux agencements et aux formes des plus diversifiés que sur les contrastes, le dépaysement, la variété ou l'harmonie qui existent d'un jardin à l'autre. Les qualités esthétiques du lieu reposent donc sur une multitude de facteurs. Nous en relevons ici quelques-uns.

Certains jardins se démarquent simplement par leurs très grandes qualités visuelles, créées notamment par la variété et l'abondance des coloris : c'est le cas de la roseraie avec ses plates-bandes sinueuses où se retrouvent plus de dix mille rosiers qui fleurissent de mai à octobre ;

du jardin Leslie-Hancock où fleurissent en mai et en juin rhododendrons et azalées ; du jardin des lilas avec ses trois mille arbustes ; et du pittoresque jardin fleuri, doté de plates-bandes regorgeant d'iris, d'hémérocailles, de pivoines et de plantes vivaces disposées autour d'un ruisseau (ill. 9, 14 et 15). D'autres jardins, moins flamboyants, se distinguent par leur beauté naturelle, plus simple et familière. On peut ainsi mentionner le secteur des étangs avec ses grands arbres, empreint de romantisme ; les jardins-étudiants, un peu en retrait dans un cadre bucolique et champêtre ; le jardin des Premières-Nations, qui rappelle les différents environnements des forêts du Québec ; le secteur de la maison de l'arbre, avec ses boisés et son plan d'eau ; et le jardin du sous-bois avec ses plantes appréciant un éclairage discret et tamisé (ill. 8, 16, 17, 20 et 21). D'une tout autre échelle, puisqu'il occupe la moitié du terrain du Jardin botanique, l'arboretum regroupe des milliers d'arbres se succédant dans un cadre pastoral, qui fait tout à fait oublier le milieu urbain environnant (ill. 18). Enfin, pour terminer, mentionnons la petite cour des sens (située aux côtés du pavillon administratif), qui est destinée aux personnes aveugles, et dont les qualités esthétiques s'expriment par différentes facettes de l'odorat et du toucher, notamment le piquant, le doux, le visqueux et le rugueux.

Les qualités esthétiques du lieu peuvent aussi provenir du dépaysement et de la nouveauté que dégagent certains aménagements. Par les dimensions, les formes et la beauté souvent inusitées des plantes et des arbres exotiques qu'elles recèlent, les serres offrent ainsi un grand dépaysement visuel, qui peut être apprécié en toute saison (ill. 6). L'humidité existant dans les serres n'est pas étrangère à cette ambiance particulière. Le jardin alpin, aménagé autour d'un monticule

avec une chute d'eau, offre un environnement complètement différent, celui des hautes montagnes où poussent des plantes alpines et subalpines (ill. 13). Dans un tout autre registre, le jardin de Chine, avec ses sept pavillons, son grand plan d'eau où se reflètent les bâtiments, sa montagne de pierre et ses plantes tels les lotus et les pivoines, est un lieu paisible regorgeant de beauté et de symboles, également très dépaysant (ill. 11). De même, le jardin japonais, avec son pavillon, ses pierres agencées de manière symbolique, son étang se prolongeant en cascade et en ruisseaux, ses ponts permettant des points de vue, ses arbres et arbustes à fleurs exprimant une vision idéalisée de la nature, est un lieu empreint d'harmonie et de quiétude et qui n'a pas fini d'étonner le visiteur occidental (ill. 12).

Enfin, certains des jardins ont des éléments tels que murs, murets, bassins et plans d'eau qui s'allient aux différents aménagements horticoles et les complètent, contribuant ainsi à créer l'ambiance particulière du lieu. C'est par exemple le cas des jardins d'accueil constitués de nombreuses plates-bandes colorées, formées de plantes bulbeuses aménagées à la française, au centre desquelles s'étièrent une longue fontaine et des cascades d'eau en dégradé (ill. 5). Les jardins d'exposition ne paraissent être au premier coup d'œil qu'un seul grand jardin, mais, en s'y promenant, on y découvre une succession de petits jardins aménagés de manière formelle, fort différents les uns des autres et bien délimités par des murets, des marches, des pergolas, des tonnelles, etc. (ill. 7). Enfin, le jardin aquatique abrite des plantes qui poussent dans des bassins surélevés remplis d'eau et constitue ainsi un lieu organisé de manière symétrique et balancé, où le support des plantes détient une place importante (ill. 10).

***Le caractère remarquable ou unique de son type et de ses styles qui témoignent d'une période importante de l'histoire du Canada ou de l'horticulture (ligne directrice 2)***

***a) Son type***

Comme mentionné précédemment, la création du Jardin botanique dans les années 1930 coïncide avec la mise en place d'une structure scientifique au Québec. Celui-ci compte alors parmi les tout premiers jardins botaniques mis en place au Canada et s'inscrit dans le développement d'une tradition horticole structurée. Lorsqu'on recommence à parler d'aménager un jardin botanique à Montréal dans les années 1920, il en existe seulement deux au pays : la Ferme expérimentale centrale d'Ottawa établie en 1886 par le gouvernement fédéral est un centre de recherche agricole qui compte entre autres un arboretum et un jardin botanique ; et le Jardin botanique de l'Université de la Colombie-Britannique, fondé en 1916. Le service des parcs de la ville de Hamilton en Ontario envisage aussi d'aménager un jardin botanique à la fin des années 1920, mais la crise économique retarde le projet jusque dans les années 1940, alors qu'il est pris en charge par le gouvernement provincial. Montréal est donc la seule ville canadienne à se lancer dans une telle entreprise à cette époque<sup>49</sup>.

Bon nombre d'auteurs et de spécialistes considèrent ce Jardin botanique comme le plus important au pays, mais aussi comme l'un des plus importants au monde. Plusieurs s'accordent pour dire que celui de Kew à Londres est le meilleur exemple en raison de son ancienneté, de ses grandes collections et de ses expositions, mais mentionnent également ceux de New York (Brooklyn Botanic Garden), de St. Louis (Missouri Botanic Garden), d'Édimbourg, de Singapour, de Paris (Jardin des Plantes), de Berlin et de Montréal

comme étant de très grands jardins botaniques<sup>50</sup>. Pour Marie-France Larochelle, préposée aux renseignements horticoles au Jardin botanique de Montréal, des mille huit cent quarante-six jardins botaniques qui existent au monde, celui de Montréal serait l'un des cinq plus importants, basé sur ses dimensions, la richesse de ses collections et le nombre d'employés et de visiteurs<sup>51</sup>. À l'occasion des témoignages soulignant le soixante-quatrième anniversaire du Jardin botanique de Montréal, sir Peter Crane FRS<sup>52</sup>, directeur des célèbres Jardins botaniques royaux de Kew en Angleterre, écrit : « Non seulement le Jardin botanique est l'un des plus importants au monde, mais il est aussi un lieu d'innovation reconnu comme tel par ses pairs, grâce notamment à la qualité de ses aménagements et au dynamisme de ses programmes éducatifs<sup>53</sup>. » De même, Gregory Long, président-directeur général du Jardin botanique de New York, écrit : « Le Jardin botanique de Montréal est non seulement le plus important au Canada, mais également l'un des plus grands et des plus beaux au monde<sup>54</sup>. »

***b) Ses différents styles***

Plusieurs influences stylistiques peuvent être retracées dans ce Jardin : certaines sont contemporaines à l'époque de Henry Teuscher, alors que d'autres expriment des intérêts et des préoccupations plus modernes. Un même jardin peut aussi présenter plus d'une influence stylistique. C'est ce mariage et ce contraste d'influences variées qui contribuent à donner sa personnalité à ce Jardin et à en faire un lieu dynamique et vivant, offrant une diversité d'expériences aux visiteurs.

La première influence que l'on remarque en pénétrant par l'entrée sud-ouest du Jardin botanique, c'est l'influence Beaux-Arts, visible dans l'architecture du pavillon administratif (1932-1938) et dans l'aménagement du jardin d'accueil (1938) (ill. 5).

On sait que le terme Beaux-Arts réfère à un style d'édifice classique, mais aussi à une méthode de composer issue de l'enseignement de l'École des beaux-arts à Paris, qui fut reprise par les architectes nord-américains au tournant du vingtième siècle et dont la popularité s'est souvent maintenue jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Cette méthode de composition, visant à exprimer la symétrie, l'ordre et la monumentalité, est basée sur la symétrie axiale, les lignes droites, les tracés réguliers, la régularité, la création de points de vue et la hiérarchisation des espaces. Le jardin d'accueil témoigne de cette influence Beaux-Arts par son plan symétrique et balancé, basé sur un système d'axes bordés de plates-bandes. Le long sentier central mène ainsi à la fontaine et aux cascades, éléments essentiels de cette perspective, puis vers le pavillon administratif. Le pavillon administratif est lui-même un bâtiment qui témoigne de l'influence de l'architecture Beaux-Arts par sa symétrie, sa monumentalité et l'organisation ordonnée et bien balancée des différentes façades d'origine.

Cette influence Beaux-Arts peut aussi se retracer dans l'aménagement formel de certains autres jardins anciens. Les jardins d'exposition, entrepris dès 1938, sont fondés sur un système d'axes et privilégient les points de vue pour mettre en valeur des éléments horticoles; différents éléments structurels, tels que murs, terrasses, treillis, pergolas, bassins et fontaines, permettent de bien délimiter et hiérarchiser l'espace, où vient s'insérer la nature (ill. 7)<sup>55</sup>. Le jardin aquatique, aussi conçu en 1938, présente un autre aménagement très structuré et symétrique comptant une centaine de bassins surélevés qui servent à accueillir les plantes aquatiques (plantes submergées, plantes à feuilles flottantes et plantes émergentes) ainsi que des petits ponts, des escaliers et des fontaines (ill. 10).

À cette influence Beaux-Arts s'est aussi greffée une autre influence qui lui est presque contemporaine : celle de l'Art déco, popularisée par l'exposition des Arts décoratifs de Paris en 1925, qui privilégie la verticalité, les ornements stylisés, les motifs géométriques, les mélanges de couleurs et de matériaux. Ce style influencé par la technologie symbolisait la modernité et s'accordait sans doute très bien avec la vision progressiste du frère Marie-Victorin et de Henry Teuscher. C'est ainsi que le pavillon administratif qui allie la pierre calcaire et la brique est orné d'éléments décoratifs, tels que bas-reliefs, urnes, médaillons, motifs en zigzag, chevrons et formes géométriques qui dénotent l'apport du style Art déco. Certains des éléments font aussi allusion à la fonction du lieu : bas-relief montrant deux enfants qui effeuillent une marguerite et portant l'inscription « Reine des prés, dis-moi la vérité »; et médaillons représentant les botanistes Johan Mendel et Carl von Linné. Cette influence Art déco se voit aussi dans certains éléments du jardin d'accueil qui compte un bassin de forme octogonale et six bassins en dégradé. De même, la grille de fer forgé du côté de la rue Sherbrooke est constituée de piliers de pierre moulés d'inspiration Art déco.

Par ailleurs, comme le fait remarquer l'historien Jacques Des Rochers, le programme iconographique du pavillon administratif et de certains éléments structurels du jardin d'accueil comporte de nombreuses allusions au patrimoine naturel du Québec et du Canada. Cette tendance à vouloir « canadianiser » l'architecture et les arts décoratifs s'inscrit dans un courant qui fait son apparition au pays dans les années 1930<sup>56</sup>. Le pavillon administratif est ainsi orné de médaillons avec des feuilles d'érables et des cônes et aiguilles de pin. Il comporte aussi des bas-reliefs colorés en terre cuite qui illustrent des scènes mettant en vedette l'homme et la

nature : on y voit ainsi des Amérindiens qui écrasent le maïs et vont à la chasse dans un canoë, un homme qui ramasse de l'eau d'érable et un orignal parmi les nénuphars. Les bassins sont ornés de castors et de hérons. Les grilles de l'entrée sont parées de sarracénies, fleur préférée du frère Marie-Victorin.

Certains jardins présentent un caractère informel, rappelant davantage l'esprit du mouvement pittoresque anglais. C'est le cas de la roseraie et du jardin fleuri qui privilégient les aménagements romantiques dont les tracés et les sentiers ont des formes sinueuses et irrégulières (ill. 9 et 15). Certains d'entre eux sont situés dans un cadre naturel qui accentue leurs qualités pittoresques – c'est le cas du jardin alpin, de l'arboretum, des jardins-jeunes, du jardin des Premières-Nations, du jardin Leslie-Hancock et enfin du secteur des étangs entouré d'érablières et d'arbres qui se trouvaient sur le site bien avant son aménagement (ill. 13, 16, 17 et 18).

Enfin, mentionnons la présence de certains jardins thématiques dont l'influence stylistique provient d'un groupe culturel particulier. C'est le cas du jardin de Chine (1991), dont l'aménagement a été fait par Le Weizhong, architecte chinois de grande réputation, dans la foulée de l'amitié unissant Montréal et Shanghai (ill. 11). Pour créer ce jardin, celui-ci a puisé son inspiration dans les jardins de style privé de l'époque Ming (quatorzième au dix-septième siècle). Il s'agirait du plus grand jardin chinois du genre situé à l'extérieur de la Chine et certainement de l'un des aménagements les plus élaborés du site<sup>57</sup>. Il en est de même du jardin japonais (1988), qui a été dessiné par un architecte de renom, Ken Nakajima. Ce jardin, contrairement à celui de Chine, offre une interprétation moderne d'un jardin traditionnel japonais (ill. 12). S'inscrivant dans la tradition naturaliste, il comporte un lac,

des arrangements de roches ainsi qu'une maison de thé<sup>58</sup>. On y trouve des plantes du Québec, mais l'esprit et la philosophie d'un jardin japonais.

***L'importance de l'influence qu'il a exercée dans le temps ou sur un territoire donné, du fait de son ancienneté, de son type, de son style (ligne directrice 4)***

L'influence exercée par le Jardin botanique est de plusieurs ordres. Mentionnons d'abord celle de ses recherches scientifiques qui ont une portée nationale et internationale, notamment dans les domaines de la biologie moléculaire et cellulaire, de la biodiversité des plantes à fleurs et de l'écologie. À cet égard, sir Peter Crane FRS, directeur des Jardins botaniques royaux de Kew, affirme que le Jardin botanique de Montréal s'est bâti une réputation de chef de file en matière de diversité de la vie végétale et, de concert avec d'autres jardins botaniques et d'autres instituts de recherche, il a grandement contribué à la connaissance de la diversité végétale, dont la conservation des plantes et leur utilisation durable pour l'humanité<sup>59</sup>.

Au Québec même, le Jardin a contribué et contribue encore à l'essor de l'horticulture par son enseignement, tant auprès du grand public que des spécialistes. Au moment de la fondation du Jardin botanique, il n'existe aucune formation professionnelle en horticulture ornementale<sup>60</sup>. Au fil des ans, par l'intermédiaire de l'École d'apprentissage horticole, puis de l'école Louis-Riel et de l'École des métiers de l'horticulture, plus de sept cents horticulteurs seront formés. L'initiation des jeunes à l'horticulture débute dès 1938, alors que le Jardin est encore en chantier, par la création des jardinets d'écoliers. Le programme se poursuit aujourd'hui par les jardins-jeunes. Des cours de biologie

végétale sont également donnés dans les installations du Jardin aux étudiants de l'Institut de recherche en biologie végétale et des recherches sont menées dans les collections de plantes vivantes du Jardin par les chercheurs de l'Institut. Le jardin transmet aussi une panoplie de connaissances par les expositions florales organisées depuis 1942, la publication des feuillets horticoles – ceux des années 1940-1945 étaient même rédigés par Henry Teuscher – ainsi que par son service de référence horticole.

L'apport de l'expertise développée par le Jardin s'exerce enfin de manière plus concrète en milieu urbain. Ainsi, à partir de 1954, le Jardin botanique participe à des compagnes d'embellissement urbain à Montréal. Son expertise est aussi requise pour la réalisation de grands projets tels l'Exposition universelle de 1967, les Jeux olympiques en 1976 et surtout les Floralies internationales de Montréal en 1980.

Finalement, mentionnons que le personnel du Jardin botanique de Montréal a également contribué à la création d'autres parcs et jardins, dont ceux du Biodôme, du parc-plage de l'île Notre-Dame à Montréal et du Jardin botanique du Nouveau-Brunswick – un jardin de sept hectares comptant cinquante mille végétaux, dont une roseraie, des rhododendrons, un arboretum et un jardin fleuri.

***La présence de spécimens horticoles d'une rareté ou d'une valeur exceptionnelles (ligne directrice 5)***

Le Jardin botanique de Montréal compte l'une des collections les plus riches de plantes vivantes en Amérique du Nord. Ainsi, la roseraie abrite environ dix mille spécimens de roses, dont cent cinquante cultivars de lignées modernes, cent soixante cultivars de rosiers arbusifs modernes, cent vingt cultivars de rosiers

anciens et cent vingt espèces botaniques. Une section de cette roseraie est consacrée à des rosiers très anciens, dont l'origine date d'avant 1867<sup>61</sup>, et regroupe des spécimens représentatifs des plus importants groupes rustiques dans l'histoire du développement de la rose<sup>62</sup>. Le Jardin possède aussi une collection exceptionnelle et reconnue dans le monde entier de mille cinq cents espèces et hybrides d'orchidées, totalisant trois mille spécimens. C'est Henry Teuscher, spécialiste des orchidées, qui a initié cette collection. Par ailleurs, le jardin Leslie-Hancock abrite l'une des collections de rhododendrons parmi les plus nordiques et le jardin alpin l'une des plus importantes collections de plantes alpines au monde (quatre mille espèces et cultivars)<sup>63</sup>.

Les arbres représentent un autre aspect important de ce Jardin. Le terrain concédé pour aménager le Jardin botanique dans les années 1930 comptait déjà plusieurs grands arbres indigènes (frêne de Pennsylvanie, érable rouge, orme américain, etc.)<sup>64</sup>. De nombreux conifères de l'entrée principale ont été plantés en 1936-1937 et plusieurs des arbres plantés jusqu'aux années 1950 provenaient de l'Arnold Arboretum de l'Université Harvard de Boston. De nos jours, l'ensemble du jardin comprend dix-sept mille arbres et arbustes. Pour sa part, l'immense arboretum, qui couvre une superficie de quarante hectares, soit la moitié de la superficie du Jardin, compte neuf mille cinq cents plantes ligneuses appartenant à trois mille espèces et variétés, regroupées en quarante-cinq collections. Même s'il est encore jeune, l'arboretum renferme des collections importantes : arbres et arbustes indigènes, espèces et variétés étrangères qui peuvent être cultivées ici comme plantes d'ornement. Le Jardin possède également l'une des collections les plus importantes de bonsaïs et de penjings au monde. Il a notamment reçu en 1985 la

collection de penjings de Wu Yee-Sun de Hong Kong, qui était un spécialiste des arbres miniatures et un maître à penser de l'école Lingnan au sud de la Chine. Ces collections de bonsaïs et de penjings sont exposées au jardin de Chine, au jardin japonais et à la maison de l'arbre<sup>65</sup>.

Le Jardin fait aussi des échanges de semences avec de nombreux pays. On sait que cette tradition s'est amorcée très tôt. Par exemple, dans les années 1930 et 1940, Elsie Reford faisait des échanges de plants avec Henry Teuscher et elle a ainsi reçu des spécimens rares qui peuvent encore être admirés aux Jardins de Métis (LHN, 1995)<sup>66</sup>. Le Jardin abrite enfin l'Herbier Marie-Victorin, qui appartient à l'Université de Montréal, et qui regroupe neuf cent mille spécimens représentant quatre-vingt-dix-neuf pour-cent de la flore du Québec. Une partie de cet herbier (soit cinquante mille spécimens) provient de la collection personnelle du frère Marie-Victorin donnée à l'Université de Montréal en 1920.

***Les liens qui existent entre le jardin et des personnages ou des événements historiques d'intérêt national (ligne directrice 7)***

La fondation du Jardin botanique de Montréal, en 1931, est due à la détermination et à la passion du frère Marie-Victorin (1885-1944; PHN, 1987), considéré comme l'âme de ce projet, et qui, malgré les nombreuses difficultés et embûches rencontrées, réussit à le mener à bien. Né en 1885, Conrad Kirouac prend le nom de Marie-Victorin lorsqu'il devient frère des Écoles chrétiennes. Marie-Victorin fait figure de pionnier au cours des années 1920-1930 en œuvrant dans un domaine jusqu'alors négligé, la botanique. À partir de 1920, il est chargé de la Chaire de botanique, nouvellement créée à l'Université de Montréal, et en profite pour créer l'Institut de

botanique. Cet Institut donne naissance en 1925 à la Société canadienne d'histoire naturelle, qui sera éventuellement associée à la création du Jardin botanique de Montréal. Le frère Marie-Victorin est aussi l'auteur de *La Flore laurentienne* (1935), ouvrage de référence majeur sur la flore québécoise, qui est toujours d'actualité et dans lequel il a répertorié les espèces de plantes en provenance de toutes les parties habitées du Québec<sup>67</sup>. Il a aussi fondé l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS<sup>68</sup>) en 1923. Il sera directeur scientifique du Jardin botanique de 1936 jusqu'à son décès, survenu en 1944. L'historien Yves Gingras écrit à son sujet : « Chose certaine, cet esprit combatif lui a permis de construire une œuvre scientifique, éducative et institutionnelle qui a contribué de façon unique à l'édification du Québec moderne. Et parmi toutes ses contributions, le Jardin botanique est sans contredit sa plus belle et sa plus connue<sup>69</sup>. »

***L'importance de l'architecte (des architectes), du dessinateur (des dessinateurs) ou de l'horticulteur (des horticulteurs), qui en ont conçu les plans (ligne directrice 8) :***

Plusieurs architectes et architectes paysagistes importants ont été associés à l'aménagement du Jardin botanique de Montréal. Celui qui se distingue tout particulièrement est Henry Teuscher (1891-1984), qui « fut et reste le seul auteur et exécuteur du plan du Jardin botanique de Montréal. Ce dernier étant le seul à posséder la triple compétence d'un botaniste, d'un horticulteur et d'un architecte-paysagiste », tel que le décrit Jules Brunel, successeur du frère Marie-Victorin à la direction de l'Institut botanique de l'Université de Montréal<sup>70</sup>. D'origine allemande, Henry Teuscher travaille d'abord au Jardin botanique de Berlin; après avoir émigré aux États-Unis, il devient un hor-

ticulteur et un architecte de paysage réputé. Il commence à réfléchir au Jardin de Montréal dès 1932, avant même son arrivée à Montréal. Il rédige en 1933 *Programme d'un jardin botanique idéal*, où se retrouvent ses grandes idées qui vont orienter l'aménagement et le développement ultérieur du lieu, dont il prépare les plans en 1937-1938. Il devient le premier surintendant et horticulteur en chef du Jardin en 1936 et y travaillera comme conservateur de 1942 jusqu'au moment de sa retraite en 1962. Scientifique et grand vulgarisateur, il publie plus de cinquante articles dans des revues américaines, canadiennes et européennes, ainsi que deux livres sur l'horticulture. En 1976, il reçoit le prix de l'American Association of Botanical Gardens and Arboreta en raison de sa contribution exceptionnelle aux jardins botaniques modernes<sup>71</sup>.

Parmi les nombreuses autres personnes, architectes paysagistes, horticulteurs, botanistes, qui ont participé à l'aménagement du Jardin, mentionnons Le Weizhong, architecte paysagiste réputé d'origine chinoise, directeur de l'Institut de design et d'architecture du paysage de Shanghai dans les années 1990, qui a conçu le jardin de Chine, ainsi que Ken Nakajima, architecte japonais de renom, qui est le concepteur du jardin japonais et à qui on devait déjà la réalisation du pavillon du Japon sur le site de l'Expo 67. Citons enfin l'architecte Lucien Kéroack (1886-1951), architecte à la ville de Montréal, qui a préparé les plans du pavillon administratif, de la fontaine et du bassin du jardin d'accueil et des clôtures.

**Résumé de l'importance historique du lieu**

Pour conclure cette partie du rapport, on peut affirmer que le Jardin botanique de Montréal est un lieu d'exception, dont la fondation en 1931 marque un moment

important de l'histoire du Québec moderne. Ses différentes composantes, ainsi que la beauté, la richesse et la diversité de ses collections consacrées à des fins de recherche, de conservation, de présentation et d'éducation illustrent toujours avec éloquence l'idéal de ses fondateurs et les différentes facettes de la mission qui est particulière aux jardins botaniques. À ce titre, il est devenu l'un des grands jardins botaniques au monde.

## INTÉGRITÉ DU LIEU

Comme tous les paysages culturels, ce jardin botanique a évolué et a connu des transformations au fil des ans. Il a toutefois su conserver un grand nombre d'aspects qui sont particulièrement significatifs pour son intégrité et qui permettent, encore aujourd'hui, d'évoquer d'importantes facettes de son histoire. Les aspects suivants méritent notamment d'être soulignés : sa fonction en tant que jardin botanique; l'aménagement de l'ensemble qui permet de reconnaître encore aujourd'hui les principaux éléments du plan mis en place par Henry Teuscher dans les années 1930; plusieurs jardins conçus par Henry Teuscher existent toujours, alors que d'autres s'inscrivent dans la continuité de sa pensée; la présence de bâtiments, et en particulier du pavillon administratif (1932-1938), associés aux tout débuts de ce lieu; enfin, les terrains qui ont conservé essentiellement les mêmes limites. C'est l'existence du plan très détaillé préparé par Henry Teuscher qui a permis au Jardin de se développer et d'évoluer de façon très harmonieuse, dans la continuité des idées mises de l'avant dès les années 1930. D'après André Bouchard, professeur titulaire d'écologie à l'Université de Montréal et chercheur à l'Institut de recherche en biologie végétale, « la force du plan d'un jardin botanique idéal, élaboré et réalisé par Henry Teuscher, a constitué un élément déterminant dans la pérennité du

Jardin botanique de Montréal ainsi que dans sa capacité de renouvellement »<sup>72</sup>.

### *La fonction*

Ce lieu a conservé sa fonction de jardin botanique, laquelle s'est maintenue depuis sa fondation en 1931 et rappelle la volonté du frère Marie-Victorin et de Henry Teuscher d'en faire un lieu d'agrément, de science, de conservation et d'éducation. Comme à l'origine, cette fonction s'exprime toujours dans l'aménagement actuel du lieu.

### *L'aménagement de l'ensemble*

En 1937-1938, Henry Teuscher préparait un plan d'ensemble très détaillé du Jardin botanique, lequel a permis dès les débuts d'orienter l'emplacement des divers jardins, les tracés des jardins et des chemins et les choix horticoles. Une comparaison entre le plan d'origine et le plan actuel (voir ill. 3) et l'examen de photographies aériennes de 1938, de 1948 et du milieu des années 1990 (ill. 4, 23 et 24) sont à cet égard fort révélateurs. On découvre ainsi que la structure d'ensemble du Jardin, les principaux tracés, la répartition de l'espace, l'emplacement de plusieurs grands aménagements ont été conservés et sont toujours bien identifiables, malgré les changements qu'a connus le Jardin à partir des années 1970<sup>73</sup>. Le chemin actuel en forme de boucle qui ceinture le site pour donner accès aux divers jardins existait déjà sur le plan de 1938 (ill. 3 et 27). Très tôt, l'espace qu'occupe le jardin est délimité par une clôture et des grilles d'entrée, ainsi que par des rangées d'arbres et des talus le long du boulevard Pie IX. Dès l'origine, l'entrée principale est située à l'angle du boulevard Pie IX et de la rue Sherbrooke. Cette clôture a été reculée à l'intérieur du site et a été rapprochée des jardins d'exposition à la suite de l'installation récente de nouveaux kiosques pour percevoir les frais d'entrée.

On sait que presque tous les bâtiments sont en place dès la fin des années 1930, sauf les serres d'exposition actuelles entreprises en 1956 et le restaurant également bâti en 1956. Henry Teuscher avait prévu de regrouper les serres d'exposition, les serres de service, la chaufferie, les garages et les ateliers derrière le pavillon administratif. C'est toujours le cas; cette séquence (grille, jardins d'accueil, pavillon administratif, serres et services) a été respectée malgré l'agrandissement du pavillon administratif et le déplacement des grilles d'entrée. À l'origine, deux stationnements se trouvaient de part et d'autre du pavillon administratif. De nos jours, les terrains de stationnement se trouvent le long de la rue Sherbrooke.

### *Les jardins*

Plusieurs des jardins que Henry Teuscher avait identifiés sur son plan d'origine en 1938 existent toujours : c'est le cas du jardin d'accueil (1938), des jardins d'exposition (1938), du jardin aquatique (1938) et du jardin alpin (1936) (ill. 3). Au fil des ans certains aménagements seront déplacés, notamment les jardins-jeunes. D'autres aménagements prévus par Teuscher seront réalisés beaucoup plus tard, par exemple le jardin japonais, le jardin de rhododendrons, le jardin anglais et le jardin de plantes médicinales des Amérindiens. D'autres jardins créés dans les années 1970 vont incorporer des aménagements qui étaient déjà présents ailleurs sur le site : c'est le cas du ruisseau fleuri et de la roseraie. D'autres sections prendront une plus grande ampleur, notamment l'arboretum. Par ailleurs, certains nouveaux aménagements, notamment la maison de l'arbre, le jardin de Chine ou la cour des sens n'avaient pas été prévus, mais s'inscrivent dans la continuité de certaines idées de Teuscher par leur dimension éducative, tout en témoignant de préoccupations bien contemporaines.

Le jardin d'accueil, entrepris en 1938 selon le plan de Teuscher, existe toujours et occupe le même emplacement, mais il a été simplifié par l'élimination d'un sentier qui menait au stationnement. Certaines plates-bandes de plantes herbacées ont été remplacées par des fleurs. Ce jardin est toujours entouré des grands conifères qui se trouvaient sur le site bien avant son aménagement. La présence de nouveaux kiosques pour percevoir les frais d'entrée a impliqué l'élargissement du chemin à l'entrée. La fontaine octogonale et les bassins avec les cascades qui font face au pavillon administratif ont été mis en place dès 1936.

Les jardins d'exposition, entrepris eux aussi en 1938 selon le plan de Teuscher, ont conservé l'essentiel de leurs grandes caractéristiques d'origine, notamment les tracés, le découpage en plusieurs petits jardins, et leur esprit à la fois esthétique et pédagogique. Certains des petits jardins prévus à l'origine ont également été conservés, tels le jardin de fleurs vivaces, le jardin de plantes économiques, le jardin de plantes toxiques et le jardin de plantes médicinales, alors que certains nouveaux aménagements sont apparus, tels le coin du Québec et les jardins de ville. Le long du boulevard Pie IX, Teuscher avait prévu la séquence suivante : un petit terrain de stationnement, les jardins d'exposition, un terrain de cricket (jamais réalisé), un terrain de pique-nique et des terrains de jeux. Comme changements à cette séquence, on peut d'abord noter la construction du restaurant en 1956, là où se trouvait à l'origine un petit stationnement. Le terrain de cricket, le terrain de pique-nique et les terrains de jeux prévus sur le plan de Teuscher ont laissé place aux jardins-jeunes, désormais situés dans la continuité de l'axe des jardins d'exposition. Ces jardins destinés aux jeunes existaient dès l'origine – ils s'appelaient jusqu'en 1990 les jardins d'écoliers –, mais

ils étaient alors situés le long de la rue Sherbrooke. La popularité de l'automobile et l'agrandissement des stationnements ont fait en sorte qu'ils ont été déplacés à quelques reprises pour occuper depuis 1990 leur emplacement actuel.

Dans la portion centrale du Jardin botanique, Henry Teuscher avait prévu la présence d'éléments naturels (étang, montagne, boisés), qui existent toujours : les étangs du secteur des étangs, la montagne du jardin alpin et les boisés du jardin des Premières-Nations et de l'arboretum. Il avait aussi prévu une série de jardins spécialisés pour illustrer les formations naturelles de la flore du Canada, ainsi que les groupes biologiques et génétiques, les plantes aquatiques et le jardin taxonomique. Certains de ces jardins spécialisés existent toujours. Entrepris dès 1936, le jardin alpin est véritablement complété dans les années 1960-1970. Pour sa part, le jardin aquatique (1938) a conservé sa centaine de bassins et son aménagement rectiligne et symétrique, malgré des changements apportés à son périmètre par l'aménagement de la roseraie et du jardin de Chine.

Jusqu'au milieu des années 1970, on peut affirmer que peu de grands changements ont été apportés au plan initial de Henry Teuscher<sup>74</sup>. L'arrivée de Pierre Bourque comme directeur va cependant amorcer des modifications, menées en collaboration avec l'École d'architecture de paysage de l'Université de Montréal, et qui, dans l'ensemble, s'inscrivent dans la continuité des idées de Henry Teuscher. Certains projets très spécialisés, tels le jardin de gazon, le jardin taxonomique et le jardin génétique, sont donc éliminés alors que certains autres, déjà réalisés, sont replacés ailleurs ou encore intégrés à de nouveaux aménagements. C'est ainsi que certaines collections, comme celles des iris et des poivines, sont déplacées. Les plantes et les

arbres indigènes du Québec sont revalorisés. Le ruisseau fleuri est aménagé pour créer un plus grand intérêt pour la flore indigène. Les serres sont réorganisées pour développer leur vocation éducative. L'entrée du jardin alpin ainsi que le jardin Leslie-Hancock sont mis en place. Le jardin de haies et le jardin des iris et des hémérocalles (qui eux-mêmes remplaçaient les jardins morphologiques et génétiques) sont transférés au ruisseau fleuri et à l'ancien fructicetum. Les collections d'arbres (pommiers, sorbiers, cerisiers, lilas, saules, etc.) de la partie sud de l'arboretum sont plantées vers 1945, mais celui-ci commence vraiment à se développer à partir de la fin des années 1960, lorsqu'on entreprend de combler l'ancien dépotoir au nord du site. On plante alors un plus grand nombre d'arbres indigènes du Québec, ainsi que des plantes en massifs<sup>75</sup>. Dès 1931, Henry Teuscher avait prévu d'intégrer une roseraie de type arbustif à l'arboretum<sup>76</sup>. La roseraie actuelle est aménagée en 1976 pour les Jeux olympiques, en collaboration avec l'École d'architecture de paysage de l'Université de Montréal et selon une idée de Pierre Bourque, et elle intègre des collections de rosiers se trouvant à divers endroits sur le site. Toujours dans les années 1970, un petit jardin minéralogique entouré de conifères est aménagé au sein du jardin alpin. Le jardin du sous-bois, situé du côté est, est alors placé sur l'ancien stationnement qui se trouvait du côté centre-est. Le chemin de ceinture prend alors de l'ampleur.

Au cours des années 1980-1990, la nature didactique et muséologique des présentations est accentuée. On diversifie aussi les types d'espaces, notamment par de grands projets. Le jardin japonais qui avait été proposé par Henry Teuscher en 1933 est entrepris, puis le jardin de Chine, conçu en Chine, est assemblé sur place par des ouvriers chinois. C'est aussi au cours de ces années que sont mis en place la



ILL. 25. LES SERRES DE SERVICE. | NATHALIE CLERK, PARCS CANADA, 2006.



ILL. 26. L'AILE AJOUTÉE (1995) À L'ARRIÈRE DU PAVILLON ADMINISTRATIF (1932-1938). | NATHALIE CLERK, PARCS CANADA, 2006.

forêt des Montréal de France (1992) et le jardin des Premières-Nations (2001).

Dans le cadre de son soixante-quinze anniversaire en 2006, le Jardin botanique de Montréal entreprend de réaliser certains travaux, notamment de réaménager le côté est du pavillon administratif afin de mieux accueillir les visiteurs et de faire dévier la circulation des véhicules de services<sup>77</sup>. Ces travaux n'auront pas de véritable impact sur les aménagements et les jardins. Ainsi, les alentours du pavillon administratif deviendront une zone piétonnière qui s'appellera la place Marie-Victorin. Les entrées seront déplacées et les guérites remplacées. On y installera aussi un kiosque d'information pour les visiteurs. Dans un second temps, on verra aussi à rénover certaines des serres et à revoir leurs expositions, puis à aménager des sentiers pour inciter un plus grand nombre de visiteurs à se rendre dans l'arboretum.

Pour résumer, on peut affirmer que le Jardin botanique a conservé plusieurs de ses premiers jardins, tout en se développant et en se transformant avec harmonie dans la continuité des principes et des idées déjà présentes dans son plan d'origine.

### Les bâtiments

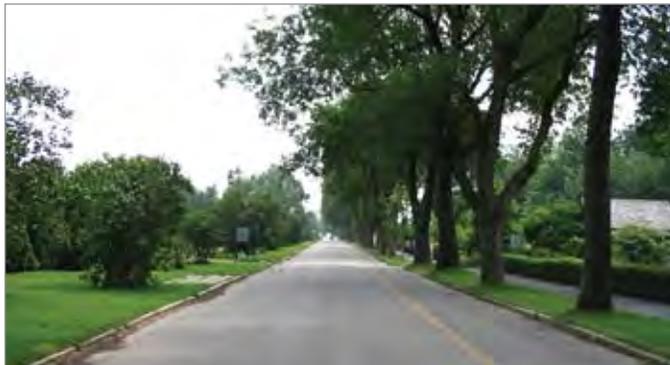
Le Jardin compte de nombreux bâtiments associés aux différentes fonctions du lieu : le pavillon administratif (1932-1938), les serres d'exposition (à compter de 1956), ainsi que des serres de service, une chaufferie, des garages (ill. 5, 6 et 25). Au fil des ans, certains abris et bâtiments de service disparaissent ou sont remplacés.

Le pavillon administratif de style Beaux-Arts et Art déco est le plus ancien et le plus intéressant bâtiment du site. Sa portion centrale, en pierre calcaire, est bâtie en 1932, alors que les deux ailes en forme de H, en brique de couleurs rouille et chamois, sont construites en 1936-1938. La fenestration de l'avant-corps est changée en 1965 et deux autres ailes, en forme de H, sont ajoutées en 1995 pour prolonger le bâtiment à l'arrière. Ces deux nouvelles ailes, également de brique, s'intègrent bien au bâtiment d'origine; elles abritent les laboratoires de l'Institut de recherche en biologie végétale et le centre d'accueil des visiteurs et sont rattachées aux serres d'exposition (ill. 26). L'intérieur de ce bâtiment est modifié au cours des ans, sauf son hall principal. Les premières serres d'exposition (1939) sont démolies dès 1940,

mais la construction de nouvelles serres est entreprise en 1956 à l'arrière du pavillon administratif. La construction de ces serres se poursuit dans les années 1960 et 1980. Certaines des premières serres de service (1932-1933) existent toujours. La première chaufferie (1932-1933) est démolie en 1938 et remplacée par celle qui existe toujours à l'arrière des serres de service.

### Les terrains

Les limites du terrain demeurent essentiellement les mêmes depuis 1931. On sait cependant qu'au moment des Jeux olympiques en 1976, la rue Sherbrooke Est a été agrandie, impliquant la réduction du terrain à l'entrée du Jardin et le déplacement de la grille située au coin du boulevard Pie IX et de la rue Sherbrooke Est. La construction de l'Insectarium en 1990 entraîne aussi l'agrandissement du terrain du côté est, à même le parc Maisonneuve, vis-à-vis du jardin aquatique, afin de permettre la construction de ce nouveau bâtiment. Dans les années 1930, une carrière occupait la partie nord du terrain; Henry Teuscher avait d'abord prévu y aménager un jardin, peut-être semblable à celui qu'avait entrepris Jennie Butchart dans les années 1910 dans une ancienne carrière



ILL. 28. LE CHEMIN BORDÉ D'ARBRES QUI PERMET DE PARCOURIR LE SITE D'UNE EXTRÉMITÉ À L'AUTRE. | NATHALIE CLERK, PARCS CANADA, 2006.



ILL. 29. L'ARBORETUM (AMORCÉ EN 1887) DE LA FERME EXPÉRIMENTALE CENTRALE, OTTAWA, ONTARIO (1886). | MONIQUETREPANIER, PARCS CANADA, 1997.



ILL. 28. LE PLAN DES JARDINS BOTANIQUE ROYAUX, HAMILTON/BURLINGTON, ONTARIO (ÉTABLIS OFFICIELLEMENT EN 1941). | ROYAL BOTANICAL GARDENS.

de sa propriété de Victoria en Colombie-Britannique. Au Jardin botanique de Montréal, cette ancienne carrière devint un simple dépotoir avant d'être aménagée pour recevoir l'arboretum (ill. 3).

### CONTEXTE COMPARATIF

Il existerait présentement une trentaine de jardins botaniques et d'arboretums au Canada<sup>78</sup>. Chacun de ces jardins botaniques a son histoire, parfois relativement récente, ses collections spécialisées – souvent élaborées en fonction de la région où il est situé – et des particularités spécifiques. Comment le Jardin botanique de Montréal se compare-t-il aux autres jardins botaniques? D'après plusieurs sources consultées, le Jardin botanique

de Montréal appartient à une classe à part en raison du nombre d'espèces végétales qu'il conserve, de la qualité de ses programmes éducatifs, du nombre d'employés (de deux cent vingt à trois cent cinquante selon la saison) et du nombre de visiteurs (près de un million par an)<sup>79</sup>.

Il existe néanmoins un petit groupe de jardins botaniques canadiens importants avec lesquels il partage des points communs et avec lesquels il convient d'établir des comparaisons pour bien faire ressortir ses qualités et ses particularités. Jusqu'à ce jour, un seul jardin botanique a été désigné d'importance historique nationale : les Jardins botaniques royaux de Hamilton/Burlington (LHN, 1993). La Ferme expérimentale centrale d'Ottawa (LHN,

1997), un centre de recherche horticole et agricole qui possède un arboretum et qui aurait déjà eu un jardin botanique, a aussi été désignée d'importance historique nationale.

C'est certainement avec le jardin botanique de Hamilton/Burlington (LHN, 1993) que celui de Montréal se compare le mieux, même si le premier n'a pas le même nombre d'espèces et la même variété de collections et que son programme de recherche est présentement moins important (ill. 28)<sup>80</sup>. Les motifs invoqués par la Commission pour sa désignation sont : sa collection horticole de premier ordre; le fait qu'il a bénéficié du savoir-faire de plusieurs spécialistes talentueux, en faisant un lieu d'une grande beauté, et aussi à cause de sa collection



ILL. 30. L'ARBORETUM MORGAN, COLLÈGE MACDONALD, SENNEVILLE, QUÉBEC. | MICHEL PELLETIER, PARCS CANADA, 2001.



ILL. 31. LE JARDIN BOTANIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE, VANCOUVER, COLOMBIE-BRITANNIQUE (1916, RÉAMÉNAGÉ EN 1968). | BOTANICAL GARDENS UNIVERSITY OF BRITISH COLUMBIA.

de lilas. Les Jardins botaniques royaux de Hamilton ont été établis officiellement en 1941, mais leur origine remonte aux années 1920, lorsque la ville commence à acquérir des terrains pour embellir l'entrée nord-ouest de la ville. Les terrains de ce jardin botanique présentent une longue forme allongée où sont dispersés ses jardins. Ils couvrent en fait une très grande superficie, soit deux mille sept cents acres dont environ trois cents sont cultivés, ce qui en fait le plus grand jardin botanique au pays. Ses aménagements sont véritablement entrepris après la Seconde Guerre mondiale (sauf la rocaille qui est développée dès les années 1930). Les recommandations de l'architecte paysager, Carl Borgstrom, sont pour la plupart suivies et y sont encore visibles : la création de grands ensembles qui se distinguent par leurs coloris et leurs textures, le choix des arbres en fonction de leur feuillage automnal et hivernal et de leur intérêt botanique, la mise en place d'une roseraie et le choix de plantes de grandes dimensions.

De nos jours, on y trouve six grands jardins souvent insérés dans des boisés naturels avec des collections regroupant huit mille espèces, ce qui le place au deuxième rang au pays après celui de Montréal qui en compte vingt-deux mille. Ses principaux

jardins sont la rocaille, le plus vieux jardin du site puisqu'elle fut entreprise dès 1930, le jardin Laking (1947), où l'on trouve notamment des iris, le jardin d'enseignement (1947-1948), l'arboretum (1960) et le parc Hendrie (années 1960), qui compte la magnifique roseraie. Ce jardin botanique possède aussi une région naturelle (comptant des marais, des lacs peu profonds, des boisés, etc.) de deux mille acres. Les différentes collections sont utilisées pour des fins d'expositions et d'enseignement et, dans une moindre mesure, pour des recherches scientifiques, menées en collaboration avec l'Université McMaster<sup>81</sup>. Les collections y sont bien classées et identifiées. Ses prestigieuses collections de lilas et d'iris lui ont acquis une réputation internationale, la première lui ayant d'ailleurs valu d'être reconnu comme l'autorité internationale d'enregistrement des noms de lilas cultivés. Ce jardin botanique compte aussi un centre d'interprétation de la nature, des services éducatifs, une bibliothèque et il publie une revue.

Quant à la Ferme expérimentale centrale d'Ottawa (LHN, 1997), elle a été établie en 1886 par le gouvernement fédéral (ill. 29). Elle a contribué au développement de l'agriculture grâce à ses recherches scientifiques et à ses nouvelles méthodes. Dès

1887, on y aménageait un arboretum et un jardin botanique. Cet arboretum du Dominion, situé près du lac Dow à Ottawa, couvre soixante-cinq acres et existe toujours. Il compte certains des plus vieux spécimens de plantes ligneuses reconnues pour leur rusticité et qui sont cultivées au Canada. Les premiers arbres, en provenance d'Allemagne, du Japon, de Corée, de Chine, de Russie, de France, d'Angleterre et des États-Unis, ont été plantés entre 1880 et 1890. Certains ont réussi à survivre malgré les rigueurs du climat. Chaque arbre est bien identifié. C'est l'arboretum le plus reconnu au pays. En raison de diverses coupures d'ordre budgétaire, il semble que le jardin botanique ait existé jusque vers 1915 seulement<sup>82</sup>; par la suite, il est devenu un jardin d'exposition comptant des jardins de haies, des roseraies, des rocailles, des jardins expérimentaux avec des plantes annuelles et des vivaces. Signalons également que l'arrondissement historique de Senneville (LHN, 2001) compte à l'intérieur de ses limites l'Arboretum Morgan du collège MacDonald (ill. 30). D'une superficie de deux cent quarante-cinq hectares, cet arboretum, qui regroupe la plupart des essences indigènes du Québec et dix-huit collections d'arbres et d'arbustes provenant d'autres pays, est consacré à la conservation de la forêt et à la sylviculture.



ILL. 32. LE JARDIN BOTANIQUE DEVONIAN DE L'UNIVERSITÉ DE L'ALBERTA, SITUÉ PRÈS D'EDMONTON, ALBERTA (1959). | DEVONIAN BOTANIC GARDEN.



ILL. 33. LE JARDIN BOTANIQUE DE LA MEMORIAL UNIVERSITY OF NEWFOUNDLAND, OXEN POND, ST. JOHN'S, TERRE-NEUVE (1972). | MEMORIAL UNIVERSITY BOTANICAL GARDEN.

Il existe trois autres jardins botaniques au pays qui peuvent à certains égards être comparés à celui de Montréal, même s'ils n'ont pas son envergure sur les plans du nombre d'espèces et de la diversité des collections. Les trois sont associés à une université, ce qui favorise leur fonction scientifique. Il s'agit du Jardin botanique de l'Université de la Colombie-Britannique à Vancouver, du Jardin botanique Devonian de l'Université de l'Alberta, à l'ouest d'Edmonton, et du Jardin botanique de l'Université Memorial, à Oxen Pond, Terre-Neuve. Le Jardin botanique de la Colombie-Britannique a été créé en 1916 par John Davidson, premier botaniste de la province<sup>83</sup>, ce qui en fait le plus ancien jardin botanique existant encore au pays (ill. 31). Sa configuration actuelle date cependant de 1968. C'est un jardin de quarante-quatre hectares et demi, où les jardins sont dispersés comme à Hamilton. Il regroupe notamment le Nitobe Memorial Garden – un jardin japonais classique –, le Lohbrunner Alpine Garden, le David C. Lam Asian Garden – le plus grand jardin du site, consacré aux plantes d'origine asiatique – et le B.C. Native Garden – qui présente des plantes et des arbres propres à cette province. Ses collec-

tions de rhododendrons et de magnolias comptent parmi les plus importantes en Amérique du Nord. Il offre un programme d'introduction aux plantes à l'intention des pépinières et un programme éducatif de recherche. Sa mission d'origine était l'étude de la flore de la province. Au fil des ans, sa mission s'est élargie et il s'intéresse désormais à la conservation et à la présentation de plantes en provenance d'Asie, de plantes de la région et de plantes alpines. Le University of British Columbia Centre for Plant Research y mène des études sur l'adaptation des plantes, l'évolution, la physiologie, etc.<sup>84</sup>. Comme celui de Montréal, ce Jardin a connu des hauts et des bas au cours de son histoire, mais les années 1970-1980 lui ont été particulièrement bénéfiques.

Pour sa part, le Jardin botanique Devonian de l'Université de l'Alberta, situé non loin d'Edmonton, a été fondé en 1959 (ill. 32). Ce jardin d'une superficie de soixante-dix-sept hectares se spécialise dans la culture des plantes indigènes et alpines. Il sert de laboratoire extérieur aux botanistes de l'Université de l'Alberta<sup>85</sup>. On y poursuit des recherches sur la rusticité des plantes vivaces ornementales et

des plantes ligneuses. On y a développé une expertise dans les plantes vivaces herbacées propres à la région des Prairies. Ce jardin botanique possède une collection de plantes fragiles qui ont pu s'adapter à l'environnement des Prairies ainsi qu'un jardin alpin et un jardin de primevères. Il possède également un jardin des Premières-Nations qui regroupe des plantes médicinales. On y trouve aussi une bibliothèque et un herbier.

Le Jardin botanique d'Oxen Pond, créé en 1972, est rattaché à la Memorial University of Newfoundland (ill. 33). Couvrant trente-quatre hectares, il regroupe une série de jardins d'exposition spécialisés, dont un jardin aménagé dans un boisé pour attirer les papillons, un parc sylvestre, un jardin faunique et une rocaille. En raison des conditions de sol et du climat qui sont particuliers à cette région, ce jardin botanique a choisi de privilégier l'habitat et les plantes propres à Terre-Neuve plutôt que d'essayer de constituer un jardin botanique traditionnel. On y trouve également une réserve naturelle et des plates-bandes présentant un caractère semi-formel. Plusieurs des plantes présentes sur le site proviennent d'anciens jardins retracés

dans certaines régions de l'île. On y poursuit des recherches sur l'évolution et la préservation dans leur milieu de plantes rares et menacées<sup>86</sup>.

## Conclusion

On peut affirmer que le Jardin botanique de Montréal et les Jardins botaniques royaux de Hamilton/ Burlington comptent parmi les deux plus importants au pays. Bien qu'à Hamilton/Burlington les dimensions soient plus grandes qu'à Montréal, les jardins ont été aménagés sur un long terrain entrecoupé par une route, ce qui nuit à la cohésion de l'ensemble. Tous deux possèdent cependant d'importantes collections, dont certaines ont acquis une grande renommée, mais Montréal se distingue nettement par le nombre et la diversité des végétaux et des aménagements, ainsi que par l'importance de sa réputation internationale. Un certain nombre d'autres jardins botaniques canadiens se sont spécialisés en constituant d'intéressantes collections en fonction du climat ou des conditions régionales inhérentes et mènent des recherches axées sur ces collections, mais ils n'ont ni la réputation du Jardin de Montréal, ni la diversité de ses collections et de ses aménagements.

## ÉVALUATION DE LA COLLECTIVITÉ

Le Jardin botanique de Montréal jouit d'une grande notoriété tant au pays qu'à l'étranger. Il est une importante attraction touristique, puisqu'il reçoit près de un million de visiteurs par an, dont trente pour-cent sont des touristes étrangers. Marie-Andrée Camirand, agente de marketing au Jardin botanique de Montréal, écrivait en 1998 : « Montréal peut s'enorgueillir de posséder une montagne en son centre, un fleuve majestueux qui coule sur son flanc et un Jardin botanique bien ancré en son cœur<sup>87</sup>. » D'après des données

recueillies en 1998, le Jardin botanique de Montréal est un lieu récréotouristique à caractère scientifique qui attire une clientèle différente au gré des saisons<sup>88</sup>. Sa programmation diversifiée (expositions, cours, activités saisonnières ou à saveur culturelle, etc.) lui permet de rejoindre une clientèle variée (jeunes, grand public, spécialistes, etc.). Ce jardin est mentionné dans tous les guides touristiques de Montréal où il est souvent décrit comme « l'un des plus beaux au monde ». Il a aussi fait l'objet de nombreuses publications, tant sur son histoire que sur certaines de ses collections. La qualité des recherches scientifiques menées par ses chercheurs et spécialistes contribue également à son rayonnement, au pays comme à l'étranger<sup>89</sup>. Le Jardin botanique a reçu plusieurs prix prestigieux, dont l'Award of Garden Excellence pour sa roseraie en 2003 et le prix Kéroul du ministère du Tourisme du Québec pour l'aménagement de la cour des sens en 2004.

## IMPORTANCE HISTORIQUE EN RÉSUMÉ

Le Jardin botanique de Montréal est d'importance historique car :

- ses quelque vingt-deux mille espèces et cultivars de plantes, ses dix grandes serres d'exposition, sa trentaine de jardins thématiques et son vaste arboretum contribuent à en faire l'un des plus grands jardins botaniques au monde;

- dès sa fondation en 1931, le frère Marie-Victorin, le scientifique et botaniste qui a été l'âme de cet ambitieux projet, et Henry Teuscher, l'architecte paysagiste qui en a dressé les plans et lui a donné ses grandes orientations, ont voulu en faire un jardin botanique idéal, ce qu'il est demeuré jusqu'à nos jours

en raison de ses grandes qualités esthétiques, de sa vocation scientifique et de ses fonctions éducative et sociale;

- la richesse et la diversité de ses collections dévolues à des fins de recherche, de conservation, de présentation et d'éducation illustrent avec éloquence la mission qui est particulière aux jardins botaniques;

- encore aujourd'hui, il a conservé plusieurs de ses premiers aménagements, tout en se développant de façon harmonieuse dans la continuité de son plan d'origine.

## NOTES

1. Personne d'importance historique nationale.
2. J'aimerais remercier M<sup>me</sup> Susan Buggy, professeure associée, et M. Ron Williams, professeur, tous deux à l'École d'architecture de paysage, Faculté de l'aménagement, Université de Montréal, pour leurs commentaires et suggestions dans la préparation de ce rapport.
3. Une espèce est un groupe naturel d'individus descendant les uns des autres, dont les caractères génétiques, morphologiques et physiologiques voisins ou semblables leur permettent de se croiser. Un cultivar est une variété d'une espèce.
4. Un arboretum est une collection d'arbres cultivés dans un même endroit pour des fins de recherche, de conservation, d'éducation et de loisir.
5. Byrd, Warren T., Jr., 1989, « Re-creation to Recreation », *Landscape Architecture*, vol. 79, n° 1, p. 44. Rapporté dans Hucker, Jacqueline, 1993, *Royal Botanical Gardens, Hamilton, Ontario*, Commission des lieux et monuments historiques du Canada (CLMHC), rapport au feuilleton 1993-04, p. 94.
6. Tiré de Jardin botanique de Montréal, *Les jardins botaniques et la conservation*, [http://www.ville.montreal.qc.ca/jardin/urgence/monde/jabo.htm], consulté le 22 juin 2006. Le Botanic Gardens Conservation International est un organisme international fondé en 1987 et regroupant plus de 800 institutions situées dans 120 pays dont l'objectif est de préserver et de promouvoir la diversité horticole pour

- les populations et la planète. Voir à ce propos Botanic Gardens Conservation International, [<http://www.bgci.org/worldwide/about>], consulté en août 2006.
7. Tiré de « Jardin botanique », *L'Encyclopédie canadienne*, [<http://www.thecanadianencyclopedia.com>], consulté le 22 juin 2006.
  8. Prieur, Benoit, 1992, *Guide des beaux jardins du Québec*, La Prairie, Québec, Broquet, p. 5.
  9. Tiré de Convention on Biological Diversity, [<http://www.biodiv.org/doc/submissions>], p. 9, consulté le 12 juillet 2006.
  10. Tiré de « Jardin botanique », *L'Encyclopédie canadienne*, op. cit. ; Bisgrove, Richard, 1990, *The National Trust Book of the English Garden*, London, Viking, p. 15 et 38.
  11. von Baeyer, Edwinna, 1984, *Rhetoric and Roses: A History of Canadian Gardening*, Markham, Fitzhenry and Whiteside, p. 84-85.
  12. Lieu d'importance historique nationale.
  13. von Baeyer, p. 135-136.
  14. Un autre centre est créé à Nappan en Nouvelle-Écosse pour desservir les provinces maritimes, un autre à Brandon pour le Manitoba, un autre à Indian Head pour la Saskatchewan et un autre à Agassiz pour la Colombie-Britannique. L'établissement de ces fermes expérimentales a été désigné événement historique national en 1981.
  15. Hucker, p. 105 ; Bibliothèque et Archives Canada, *Cultiver son jardin au Canada. L'histoire du jardinage au Canada*, [<http://www.collectionscanada.ca/jardin>], consulté le 12 juillet 2006.
  16. Bouchard, André, 1998, *Le Jardin botanique de Montréal. Esquisse d'une histoire*, Montréal, Fides, p. 7-8 ; Des Rochers, Jacques, 1995, *Étude historique et analyse patrimoniale du Jardin botanique de Montréal*, vol. 1, Ministère de la Culture et des Communications, Direction générale de Montréal, juillet, p. 7-8.
  17. Linteau, Paul-André, 1992, *Histoire de Montréal depuis la Confédération*, Montmagny, les Éditions du Boréal, p. 394-395.
  18. Textes choisis et présentés par Yves Gingras, *Frère Marie-Victorin. Science, culture et nation*, s.l., Les Éditions du Boréal, 1996, p. 11.
  19. Marie-Victorin, 1917, « L'étude des sciences naturelles : son développement chez les Canadiens français », *Revue canadienne*, vol. X, p. 272-292.
  20. Bouchard, André, 1982, « Marie-Victorin et le Jardin botanique de Montréal », dans Denis Barabé et Sylvie Laliberté (dir.), *Bulletin de la Société d'animation du Jardin et de l'Institut botanique. Jardin botanique de Montréal : 1931-1981. Numéro spécial en l'honneur du 50<sup>e</sup> anniversaire du Jardin botanique de la ville de Montréal*, vol. 6, n<sup>os</sup> 3-4, p. 20.
  21. Bouchard, 1998, p. 9-20.
  22. Chartrand, Luc, Raymond Duchesne et Yves Gingras, 1987, *Histoire des sciences au Québec*, Montréal, Boréal, p. 264-266.
  23. Bouchard, 1982, p. 21.
  24. Rapporté dans Deschênes, Gaétan, 1996, *Histoire de l'horticulture au Québec*, Saint-Laurent, Éditions du Trécarré, p. 95.
  25. Pinard, Guy, 1992, *Montréal. Son histoire. Son architecture*, Montréal, Éditions du Méridien, tome 5, p. 80. C'est également l'ancien site du collège Mont-Lasalle où Marie-Victorin a étudié.
  26. Communauté urbaine de Montréal, 1981, *Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal. Les édifices publics*, Montréal, Communauté urbaine de Montréal, p. 138.
  27. Des Rochers, p. 36-37.
  28. Bouchard, 1998, p. 27.
  29. Soucy, Gaétan, 1996, *Histoire de l'horticulture au Québec*, Saint-Laurent, Éditions du Trécarré, p. 114.
  30. Bouchard, 1998, p. 29.
  31. Bouchard, 1982, p. 26.
  32. Bouchard, 1998, p. 27.
  33. Bouchard, 1982, p. 28.
  34. Joly, Francine, 1998, « Un Jardin et des Hommes », *Quatre-Temps*, vol. 22, n<sup>o</sup> 2, p. 41.
  35. Bouchard, 1982, p. 28.
  36. Labrecque, Michel, 1998, « Dix-sept ans plus tard », *Quatre-Temps*, vol. 22, n<sup>o</sup> 2, 1998, p. 5.
  37. Rapporté dans Des Rochers, p. 41-42.
  38. Les premières notes pour ce texte datent de 1932 ; elles sont publiées en 1933 dans la revue *Parks and Recreation* et elles sont revues et corrigées en 1940 (Des Rochers, p. 41-43).
  39. Teuscher, Henry (directeur des services techniques du jardin botanique de Montréal), 1940, « Programme d'un jardin botanique idéal », *Mémoires du Jardin botanique de Montréal*, n<sup>o</sup> 1 (édition française), Montréal, Jardin botanique de Montréal, p. 4.
  40. Un jardin économique est constitué de plantes dont l'usage est utilitaire (plantes que l'on peut consommer, arbres fruitiers, etc.).
  41. Vick, Roger, 1991, « The Founding of the Montreal Botanical Garden », *Kinnikinnick*, vol. 7, n<sup>o</sup> 2, p. 56.
  42. Plusieurs des renseignements mentionnés dans cette section du rapport proviennent de l'information qui nous a été transmise avec cette demande par le Jardin botanique de Montréal.
  43. Camirand, Marie-Andrée, 1998, « Le Jardin botanique de Montréal : un attrait touristique incontournable », *Quatre-Temps*, vol. 22, n<sup>o</sup> 2, p. 16.
  44. Paquet, Martin, 2006, « D'hier à aujourd'hui », *Quatre-Temps*, vol. 30, n<sup>os</sup> 2-3, p. 12.
  45. Ville de Montréal, 1991, *Guide du Jardin botanique de Montréal*, Montréal, Ville de Montréal, p. 48.
  46. Émission radiophonique « Samedi et rien d'autre », animée par Joël LeBigot et présentée à Radio-Canada, le 27 août 2006. Entrevue avec Gilles Vincent, directeur du Jardin botanique de Montréal.
  47. « Témoignages 75 ans », *Quatre-Temps*, vol. 30, n<sup>os</sup> 2-3, juin 2006, p. 52. Mentionné par sir Peter Crane FRS, directeur des Jardins botaniques royaux de Kew.
  48. Rapporté dans Charpentier, Anne et Ghyslaine Gagnon, 2006, « L'éducation au Jardin botanique. Une promenade qui mène à la réflexion », *Quatre-Temps*, vol. 30, n<sup>os</sup> 2-3, p. 54.
  49. Dagenais, Michèle, 1998, « Le Jardin botanique de Montréal : une responsabilité municipale ? », *Revue d'Histoire de l'Amérique française*, vol. 52, n<sup>o</sup> 1, [<http://www.erudit.org/revue/haf/1998v52n1>], consulté le 18 juillet 2006.
  50. Cette liste a été dressée à partir des informations suivantes : messages envoyés par Ron Williams à Nathalie Clerk les 21 juillet et 3 octobre 2006 ; conversation avec Gilles Vincent, directeur du Jardin botanique de Montréal, le 10 août 2006 ; et Hucker, p. 105-107.
  51. Larochelle, Marie-France, 2006, « Le Jardin botanique en chiffres », *Quatre-Temps*, vol. 30, n<sup>os</sup> 2-3, p. 30.
  52. Membre de l'Académie des sciences britannique.
  53. « Témoignage 75 ans », p. 52.
  54. *Id.*, p. 53.

55. Des Rochers, p. 84-86.
56. Des Rochers, p. p. 86.
57. Lincourt, Jean-Jacques, avec la collaboration de Sylvie Perron, 2001, *Jardin botanique de Montréal*, coll. « Les guides des jardins du Québec », s.l., Fides, p. 44.
58. Williams, Ron et Sachi Williams, 1988, « Les jardins japonais traditionnels et contemporains », *Quatre-Temps*, vol. 12, n° 2, p. 47.
59. « Témoignages 75 ans », p. 52.
60. Parent, Jean-Pierre, 2006, « Le Jardin botanique et l'essor de l'horticulture au Québec », *Quatre-Temps*, vol. 30, n° 2-3, p. 59.
61. Laberge, Claire et Daniel Fortin, 1994, *Guide de la roseraie du Jardin botanique de Montréal*, préface de Pierre Bourque, Saint-Laurent, Éditions du Trécaré, p. 46.
62. *Id.*, p. 14-15.
63. Paquet, p. 12.
64. Beaudoin, Marie-Fleurette, en collaboration avec Anne Charpentier, 1990, *Les arbres remarquables du Jardin botanique de Montréal*, Saint-Laurent, Éditions du Trécaré, p. 18-19.
65. Lincourt et Perron, p. 33.
66. « Témoignages 75 ans », p. 53. Rapporté par Alexander Reford, directeur des Jardins de Métis.
67. Vermette, Luce, 1987, *Le frère Marie-Victorin, f.é.c., botaniste, écrivain et éducateur : sa contribution scientifique*, Commission des lieux et monuments historiques du Canada, rapport au feuilleton 1987-26, p. 641, 648-655.
68. Désormais appelée l'Association francophone pour le savoir.
69. Gingras, Yves, 2006, « Le frère Marie-Victorin, l'âme du Jardin botanique », *Quatre-Temps*, vol. 30, n° 2-3, p. 19.
70. Bouchard, 1982, p. 23.
71. Bélanger, Anne, 2006, « Henry Teuscher. Portrait d'un homme passionné », *Quatre-Temps*, vol. 30, n° 2-3, p. 22.
72. Bouchard, 1998, p. 47.
73. Des Rochers, p. 72.
74. *Id.*, p. 30.
75. Beaudoin et Charpentier, p. 11-20.
76. Laberge et Fortin, p. 14-15.
77. Renseignements fournis par Gilles Vincent, directeur du Jardin botanique de Montréal, le 10 août 2006.
78. À ce propos, le nombre de jardins botaniques au pays varie selon la définition adoptée. En 1993, Jacqueline Hucker dans son rapport sur les Royal Botanical Gardens de Hamilton précisait (*op. cit.*, p. 105) qu'il existait une trentaine de jardins botaniques, centres de recherche et serres au pays. C'est ce chiffre que nous conservons. Par contre, d'autres sources indiquent qu'il en existerait présentement une quarantaine (voir « Vert tendre », les jardins botaniques royaux, [www.rbg.ca/greenlegacy], consulté le 14 septembre 2006), alors que d'autres en mentionnent quatre-vingts (Martin, Carol, 1998, *Cultivating Canadian Gardens: The History of Gardening in Canada*, Ottawa, Bibliothèque nationale du Canada, p. 11).
79. Larochelle, p. 30-31 ; « Témoignages 75 ans », *Quatre-Temps*, vol. 30, n° 2-3, juin 2006, p. 52-53.
80. Hucker, p. 105-106. En 1993, les jardins botaniques royaux de Hamilton étaient présentés à l'attention de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada et étaient désignés lieu historique national. La Commission recommandait alors « que lui soit présentée le plus rapidement possible une courte étude portant sur le Jardin botanique de Montréal parce que c'est aussi, à son avis, un des plus beaux jardins de sa catégorie au Canada ».
81. Mentionnons que des fonds ont été accordés à ce jardin botanique par le gouvernement de l'Ontario en juin 2006, ce qui permettra peut-être de redonner vie au programme de recherche scientifique. (Royal Botanical Gardens, [www.rbg.ca], consulté le 22 septembre 2006.)
82. La société du jardin botanique d'Ottawa, *Ottawa's Botanic Garden*, avril 2000, p. 2.
83. Tiré de « Jardin botanique », *L'Encyclopédie canadienne, op. cit.*
84. Information tirée de Culture.ca, [www.culture.ca, vitrine thématique], consulté le 21 septembre 2006.
85. *Ibid.*
86. *Ibid.*
87. Camirand, p. 17.
88. *Ibid.*
89. Joly, p. 42.

## EDITORIAL STATEMENT

*The Journal of the Society for the Study of Architecture in Canada* is a bilingual refereed publication whose scope encompasses the entire spectrum of Canadian architecture from all historical periods and all cultural traditions. In addition to historical, cultural, and aesthetic inquiries, the *Journal* also welcomes articles dealing with theoretical and historiographical issues generally relevant to the study of Canadian architecture and architectural practice. Discussions of current methodological issues, for example, fall within the scope of the *Journal*, as do critical issues of preservation and restoration.

Articles should be original and provide a new contribution to scholarship, whether they are mainly factual and documentary or whether they develop a new interpretation on a specific theme. It is the aim of the *Journal* to forward the understanding of Canadian architecture in as many ways as possible.

Submissions to the *Journal* are encouraged and welcomed from SSAC members and non-members alike. Please send proposed articles, relevant to the study of Canadian architecture, to:

**PROF. LUC NOPPEN, EDITOR**

JOURNAL OF THE SSAC  
CANADA RESEARCH CHAIR ON URBAN HERITAGE  
INSTITUT DU PATRIMOINE  
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL, CP 8888, SUCC. CENTRE-VILLE  
MONTRÉAL QC H3C 3P8  
E-MAIL : noppen.luc@uqam.ca  
PHONE : (514) 987-3000 X-2562 | FAX : (514) 987-6881

## SUBMISSION OF ARTICLES IN ENGLISH

Authors should send to the editor a copy of their manuscript, prepared according to the guidelines of the *Journal*. Although articles in the "Analyses" section usually comprise 7000 words and fifteen to twenty illustrations, shorter or longer articles may be considered for the other sections: "Essays" can comprise 2500 to 3500 words and five to ten illustrations. Reports may vary in length as they are preferably published integrally. The necessary permission to publish must have been secured from the organization for which reports were intended.

Authors must submit their article on an electronic medium or by email. Illustrations should accompany the manuscript. These consist of photographic prints, slides or, preferably, digital files (360 dpi, 4" x 6" minimum, TIFF or EPS format), on CD-ROM. Photocopies or facsimiles are acceptable only for line drawings. It is the responsibility of the author to obtain the required reproduction authorizations for the illustrations and to pay copyright fees when necessary. SSAC and the editor of the *Journal* decline responsibility in that matter. All illustrations should have captions, including, where applicable, subject, date, and name of architect, author or source. Illustrations will be returned to authors.

All manuscripts are submitted for review to the SSAC's Editorial Review Panel who reports to the editor. The editor informs authors of the decision, no later than sixty days after initial submission; the editor also ensures that the requested modifications have been made before the final acceptance and proposition of the publication date. Authors will receive three copies of the issue in which their article is published.

## POLITIQUE ÉDITORIALE

*Le Journal de la Société pour l'étude de l'architecture au Canada* est une revue bilingue avec comité de lecture dont le champ englobe l'architecture canadienne de toutes les périodes historiques et toutes les traditions culturelles. En plus d'articles de nature historique, esthétique, ou culturelle, le *Journal* accepte aussi les textes traitant de questions théoriques ou historiographiques pertinentes à l'étude de l'architecture et de la pratique architecturale au Canada. L'examen des questions méthodologiques d'actualité, par exemple, fait partie du champ couvert par le *Journal*, tout comme les débats de conservation et de restauration.

Les textes soumis au *Journal* doivent apporter une contribution scientifique originale, que ce soit par le biais d'informations factuelles jusqu'alors inconnues ou encore par le développement d'une nouvelle interprétation concernant un thème particulier. L'objectif du *Journal* est de promouvoir une meilleure compréhension de l'architecture canadienne par le plus grand nombre de voies possibles.

Le *Journal* invite tous les chercheurs en architecture canadienne, qu'ils soient membres de la SÉAC ou non, à soumettre leurs articles. On peut soumettre un article en l'envoyant à :

**PROF. LUC NOPPEN, RÉDACTEUR**

JOURNAL DE LA SÉAC  
CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA EN PATRIMOINE URBAIN  
INSTITUT DU PATRIMOINE  
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL, CP 8888, SUCC. CENTRE-VILLE  
MONTRÉAL (QC) H3C 3P8  
COURRIEL : noppen.luc@uqam.ca  
TÉL. : (514) 987-3000 P-2562 | TÉLÉC. : (514) 987-6881

## SOUMISSION D'ARTICLES EN FRANÇAIS

Les auteurs doivent faire parvenir au rédacteur un manuscrit présenté selon les règles de la revue. Habituellement, un article de la section « Analyses » compte environ 7000 mots et de quinze à vingt illustrations; pour la section « Essais » on pourra cependant considérer des textes de longueur différente: 2500 à 3500 mots et de cinq à dix illustrations. Par ailleurs, la longueur des « Rapports » peut varier puisque la revue les publie, de préférence, intégralement. Les rapports doivent être soumis avec l'autorisation de l'organisme à qui ils ont été destinés.

Les textes sont soumis en format électronique (sur support informatique ou transmis par courriel). Les illustrations doivent être soumises en même temps que le manuscrit. Ce sont des photographies ou des diapositives ou, de préférence, des fichiers numériques (résolution 360 ppp au format minimal de 10 x 15 cm, format TIFF ou EPS), sur CD-ROM. Les photocopies et les fac-similés ne sont acceptés que pour les dessins au trait. Les auteurs doivent fournir des illustrations libres de droits; le cas échéant, il leur appartient d'obtenir les autorisations nécessaires et de défrayer les droits de publication. La SÉAC et le rédacteur de la revue déclinent toute responsabilité en cette matière. Toutes les illustrations doivent être accompagnées d'une légende comprenant, normalement, l'identification du sujet, la date, le nom de l'architecte, l'auteur ou la provenance de l'image. Les illustrations seront retournées aux auteurs.

Tous les manuscrits sont évalués par le comité de lecture qui fait rapport au rédacteur. Le rédacteur transmet l'avis du comité aux auteurs, au plus tard soixante jours après la soumission initiale; il s'assure que les modifications requises sont apportées avant d'accepter le texte et de proposer une date de publication. Les auteurs recevront trois exemplaires du numéro de la revue dans lequel leur texte est publié.

## MISE EN FORME DU TEXTE

- Titre principal de l'article : minuscules gras.
- **Aucune mise en forme du texte** ou des pages (police utilisée dans tout le texte : 12 points, style « normal » ; **pas** de caractères gras, soulignés, italiques, capitales, petites capitales), **sauf** pour les titres : niveau 1 – gras ; niveau 2 – souligné ; niveau 3 – italique ; les mots étrangers sont aussi en italique ; les citations longues sont en retrait.
- Aucun espace entre les paragraphes (un seul retour d'un paragraphe à un autre).

## POSITION DES DIFFÉRENTS CORPS DE TEXTE

- Les références bibliographiques sont comprises dans les notes de fin de document ; s'il y a des références additionnelles, celles-ci sont placées à la fin du texte, précédées du titre « Bibliographie complémentaire ».
- Les légendes des illustrations sont placées à la fin du texte, après la bibliographie.
- Le nom du(des) auteur(s) vient tout de suite après le titre principal et une(des) courte(s) notice(s) biographique(s) est(sont) placée(s) au tout début du texte.
- Les citations courtes sont insérées dans le texte, entre guillemets ; les citations longues sont composées légèrement en retrait dans un paragraphe indépendant (en alphabet romain ; en italique seulement si en langue autre que celle de l'article).

## FORMAT DES RÉFÉRENCES

Le format des références utilisé dans la revue *Architecture au Canada* est le suivant :

- Notes de fin de document, avec appels de note automatiques.
- La référence à un ouvrage ou à un article (format américain) n'est pas donnée dans le texte ; on suit plutôt le modèle européen, c'est-à-dire un appel de note dans le texte et le détail en note de fin (voir exemples).
- Dans la note de fin, l'appel<sup>1</sup> est suivi d'un point et d'une marque de tabulation.

1. [TAB] Exemple de note de fin. Les références sont présentées de la même façon dans les notes de fin et la bibliographie complémentaire (le cas échéant) : les segments de la référence sont tous séparés par une virgule. À remarquer qu'ici l'appel, suivi d'une tabulation, n'est **pas** en exposant : Noppen, Luc et Lucie K. Morisset, 2000, *L'architecture de Saint-Roch : Guide de promenade*, Québec, Ville de Québec.

La référence complète (voir les exemples) est utilisée pour la **première occurrence**. Dans les entrées suivantes, on utilise le format abrégé, peu importe le type de référence : auteur(s), numéro de page : Mercier, p. 122.

- S'il y a plus d'une référence du même auteur, on insère l'année : Mercier, 2000, p. 122.
- Et s'il y a plus d'une référence du même auteur la même année, on ajoute les premiers mots du titre : Mercier, 2000, *L'usage urbain...*, p. 122. **OU** Gagnon, 1998, « De Lower St. Lawrence à Charlevoix... », p. 16.

## Bibliographie complémentaire

Exceptionnellement, s'il y a des références additionnelles importantes auxquelles on ne réfère pas dans le texte, on pourra ajouter une « Bibliographie complémentaire » en suivant la même présentation que celle des notes de fin (voir la section « Exemples de références »).

## EXEMPLES DE FORMAT DES RÉFÉRENCES

### Livre / 1 auteur

Churchill, Gilbert A., [7<sup>th</sup> ed.] 1999, *Marketing Research: Methodological Foundations*, Fort Worth, The Dryden Press.

### Livre / 2 auteurs et plus

Noppen, Luc et Lucie K. Morisset, 2000, *L'architecture de Saint-Roch : Guide de promenade*, Québec, Ville de Québec.

### Chapitre de livre

Mercier, Guy, 2000, « L'usage urbain de la nature : conflit et ralliement. L'exemple du quartier Saint-Roch à Québec », dans Jean-Pierre Augustin et Claude Sorbets (dir.), *Sites publics, lieux communs. Aperçus sur l'aménagement de places et de parcs au Québec*, Bordeaux, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, p. 119-136.

### Article de revue scientifique

Gagnon, Serge, 1998, « De Lower St. Lawrence à Charlevoix : l'émergence d'un haut lieu de villégiature de la bourgeoisie marchande canadienne », *Téoros*, vol. 17, no 1, p. 15-22.

### Article de journal

Beaubien, Claude, Jr., 1973, « Pour la conservation de la maison Van Horne », *La Presse*, 22 août, p. 8.

### Rapport

Poullaouec-Gonidec, Philippe, Michel Gariépy, François Tremblay, Bernard Saint-Denis, Christiane Montpetit et Julie Tellier, 1999, *Balisage des enjeux de paysage concernant trois filières de production d'électricité*, Rapport de recherche de la Chaire en paysage et environnement, Montréal, Université de Montréal.

### Thèse ou mémoire

Sabourin, Cécile, 1985, *Le tourisme dans les régions rurales du Québec : bilan et perspectives*, thèse de doctorat en droit et économie du tourisme, Université de droit, d'économie et des sciences d'Aix-Marseille III.

### Référence Internet

Julius Shulman, *Modernity and the Metropolis*, exposition tenue au J.P. Getty Museum, Los Angeles, 11 octobre 2005-22 janvier 2006, [<http://www.getty.edu/art/exhibitions/shulman/>], consulté le 15 août 2008.

Litt, Paul, 1992, *The Muses, the Masses, and the Massey Commission*, Toronto, University of Toronto Press ; et Royal Commission on National Development in the Arts, Letters and Sciences (1949-1951), [<http://www.collectionscanada.ca/massey/h5-400-e.html#content>], consulté le 11 mars 2005.